



**PROGRAMME NATIONAL Leader+
2000-2006**

Rapport final d'exécution

**GAL DU PAYS DU TREGOR-GOËLO
FR-BR13**

Validé par le Comité de programmation le 11 Décembre 2008

Coordonnées postales : 126, rue de l'aéroport
22300 LANNION

Email de la personne référente : christelle.bacor@paystregorgoelo.com

Nom, prénom et coordonnées du Président du GAL (et de l'organisme gestionnaire le cas échéant) : Monsieur Maurice GOARIN
GIP-Adt du Trégor-Goëlo
126, rue de l'aérodrome
22300 LANNION

Type de conventionnement :

- Bipartite
- Tripartite
- Gestion directe

Thème fédérateur du GAL:

- Utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies
 - Accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises
 - Valorisation des ressources naturelles et culturelles
- Amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales
 - Valorisation des produits locaux
 - Les jeunes et /ou les femmes



SOMMAIRE

INTRODUCTION :	1
I. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT	1
A. <i>Evolutions socio-économiques significatives du territoire</i>	1
B. <i>Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence</i>	2
II. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR ET DE LA COOPERATION	3
A. <i>Etat d'avancement du programme de développement</i>	3
1. <i>Approche globale du nombre de dossiers instruits</i>	5
2. <i>Approche financière globale de la programmation</i>	5
B. <i>Etat d'avancement par action du thème fédérateur</i>	6
C. <i>Etat d'avancement des fiches action coopération</i>	14
III. EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME	17
A. <i>Etat de la programmation</i>	18
B. <i>Situation des paiements</i>	19
C. <i>Le suivi du dégageement d'office</i>	19
IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT	20
A. <i>Fonctionnement du comité de programmation (CP)</i>	20
B. <i>Utilisation de l'assistance technique</i>	20
C. <i>Actions d'évaluation du programme</i>	22
D. <i>Mesures prises pour assurer la publicité du programme</i>	22
E. <i>Actions de contrôle de service fait</i>	23
F. <i>Utilité de la mise en réseau</i>	23
G. <i>Mesures prises pour assurer la clôture du programme</i>	24
H. <i>Appréciation générale de la mise en œuvre du programme</i>	24
V. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES.	25
CONCLUSION :	26
ANNEXES :	26



INTRODUCTION :

Le programme LEADER+ pour le Pays du Trégor-Goëlo a démarré fin octobre 2002. L'année 2003 a permis de rencontrer tous les acteurs ayant participé au dossier de candidature LEADER+ que ce soit les acteurs institutionnels ou privés.

Fin 2002, près de quarante dossiers étaient prêts à être instruits dans le cadre du programme LEADER+. L'année 2003 a permis la programmation en partie de ces dossiers. Les années 2004-2006 ont permis de poursuivre le montage de dossiers, et les années 2007 de relancer la programmation interrompue en 2006.

Fort de son expérience et à l'écoute des besoins et attentes exprimées sur le territoire, le GAL du pays du Trégor-Goëlo a permis en 2008 de faire émerger d'autres projets sur notre territoire dans les brefs délais qui ont été impartis afin d'optimiser la consommation de la maquette financière FEOGA-O ; soit au total 107 dossiers programmés à la fin de l'année 2008 sur le volet 1 et une dizaine de dossiers sur le volet 2

Concernant l'équipe d'animation et gestion du programme LEADER+, le choix a été de maintenir l'effectif selon la composition suivante : une assistante et une chef de projet du programme LEADER+. Du fait de la clôture du programme il est apparu déterminant de maintenir cet effectif afin de procéder à l'archivage du programme tout en améliorant la programmation.

Enfin, le profil de Berlin (montant de programmation et de la consommation FEOGA 2008) a été respecté. Afin de palier un dégageant d'office inévitable lors l'appel de fonds du 11 décembre 2007, qui aurait été préjudiciable à notre candidature LEADER 2007-2013, le GAL a diminué la maquette du volet 1 de 300 000.00€ soit 1 762 000.00€ au lieu de 2 062 000.00€. Cette diminution de la maquette permettra d'honorer le paiement des dossiers en cours de programmation, ainsi que la programmation des dossiers en attente.

I. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. *Evolutions socio-économiques significatives du territoire*

"Aucun changement majeur influant sur la mise en œuvre du programme n'est intervenu durant la période"

Notre territoire est très marqué par l'identité TELECOM. Il apparaît qu'un grand nombre d'ingénieurs de ce pôle TELECOM sur la zone de Lannion Pégase ont subi des restructurations au sein de leur groupe. Certains ont dû changer de région afin de conserver leur emploi, d'autres ont souhaité rester sur notre territoire en créant leur entreprise.

Aussi, nous constatons depuis le démarrage de notre programme, une sollicitation forte de ces nouvelles entreprises de type TPE pour monter des projets dans le cadre LEADER+. Nous avons pu y répondre au début du programme, le taux de financement FEOGA pouvant s'élever alors à plus de 15 %.



La réflexion sur le plan national sur la réorganisation des services publics a été un sujet qui a soulevé beaucoup de débats et a enclenché une réflexion sur notre territoire en terme d'organisation des services aux publics. En concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, l'enjeu du projet est d'acquiescer une vision globale et prospective des services publics et au public sur le territoire afin de contribuer à l'attractivité et la qualité de vie du Pays du Trégor-Goëlo, en satisfaisant les besoins en services des populations. La finalité du projet est donc de procéder à l'élaboration d'une offre de services à l'échelle du Pays qui favoriserait l'accès aux services notamment par les TIC.

B. Modifications des politiques nationales, régionales ou sectorielles et du cadre de référence

Afin de réaliser les objectifs de sa Charte de territoire et d'atteindre l'ensemble de ses ambitions territoriales, le Pays du Trégor-Goëlo est amené à se saisir de dispositifs mis en place par différents partenaires (Europe, Etat, Région, Département). Ainsi, au fil des années, le Pays du Trégor Goëlo a pu mettre en oeuvre de nombreux programmes ou dispositifs :

- Aménagement du territoire et prospective, avec notamment le travail mené autour du Contrat de Pays
- Charte de l'environnement pour un développement durable, action commune avec le Pays de Guingamp
- LEADER+ 2002-2008, programme européen de développement rural sur le thème « Utilisation des nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies pour rendre plus compétitifs les produits et services du territoire »
- Projet de candidature au programme LEADER 2007-2013
- Pôle Territoire et Compétences dans le cadre du Fond Social Européen
- Animation Territoriale de Santé
- Projet de Schéma de développement des services à la population
- Programme Economie Sociale et Solidaire
- Coopération transfrontalière
- Programme ODESCA (Opération de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat) 2008-2010
- Pôle d'Excellence Rurale

A travers ces programmes, le Pays du Trégor-Goëlo a adopté une stratégie de développement prioritaire cohérente qui répond aux besoins de l'ensemble du territoire.

	<i>Contrat de Pays 2006-2012</i>	<i>Convention territoriale 2007-2013</i>	<i>Pôle d'Excellence Rurale</i>	<i>Programme LEADER + 2002-2008</i>	<i>Candidature LEADER 2007-2013</i>	<i>Programme ODESCA 2008-2010</i>
Développement des Hautes Technologies → <i>Services à la Population</i>	□			□		
Développement touristique → <i>Pays Touristique du Trégor-Goëlo</i>	□		□	□	□	□
Développement des services à la population en milieu rural → <i>Services à la Population</i> → <i>Animation Territoriale de Santé</i> → <i>Pôle Territoire et Compétences</i> → <i>Programme ODESCA</i>	□	□		□	□	□
Environnement et développement durable	□	□	□		□	□



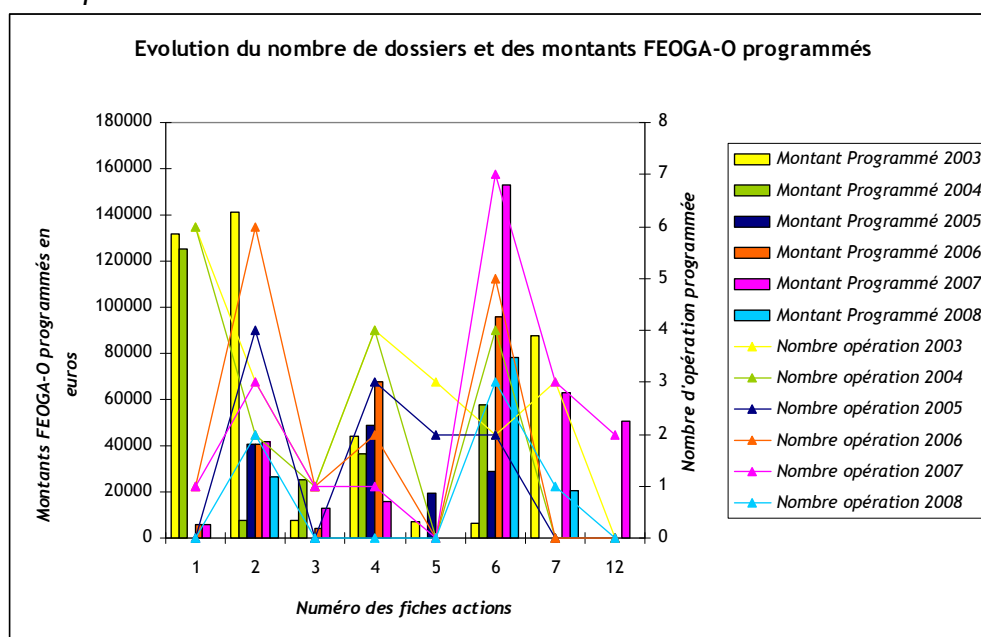
	Contrat de Pays 2006-2012	Convention territoriale 2007-2013	Pôle d'Excellence Rurale	Programme LEADER + 2002-2008	Candidature LEADER 2007-2013	Programme ODESCA 2008-2010
→ Charte de l'environnement pour un développement durable						
Culture	□		□			
Développement d'un projet transversale liant agriculture/tourisme/environnement → Charte de l'environnement pour un développement durable → Pays Touristique du Trégor-Goëlo	□		□		□	
Démarche Gestion intégrée des Zones Côtières		□			□	
Economie Sociale et Solidaire → Programme Economie Sociale et Solidaire	□					

II. ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR ET DE LA COOPERATION

L'année 2008 étant une période de clôture du programme, l'activité principale a été de solder la majorité des dossiers en cours, de réajuster à la baisse les plans de financement dans les meilleurs délais afin de pouvoir réinvestir les fonds sur de nouvelles programmation. Pour ce faire, 4 re-maquettages ont été nécessaire au cours de l'année 2008.

A. Etat d'avancement du programme de développement

1- tableau synthétique indiquant l'évolution du nombre de dossier et les crédits mobilisés correspondant





Volet 1 hors assistance technique*

Le montant FEOGA-O programmé est proportionnel au nombre de dossiers programmés par fiche action.

On observe que contrairement à l'année 2007, les dossiers programmés en 2008 ne se répartissent pas sur l'ensemble des fiches actions.

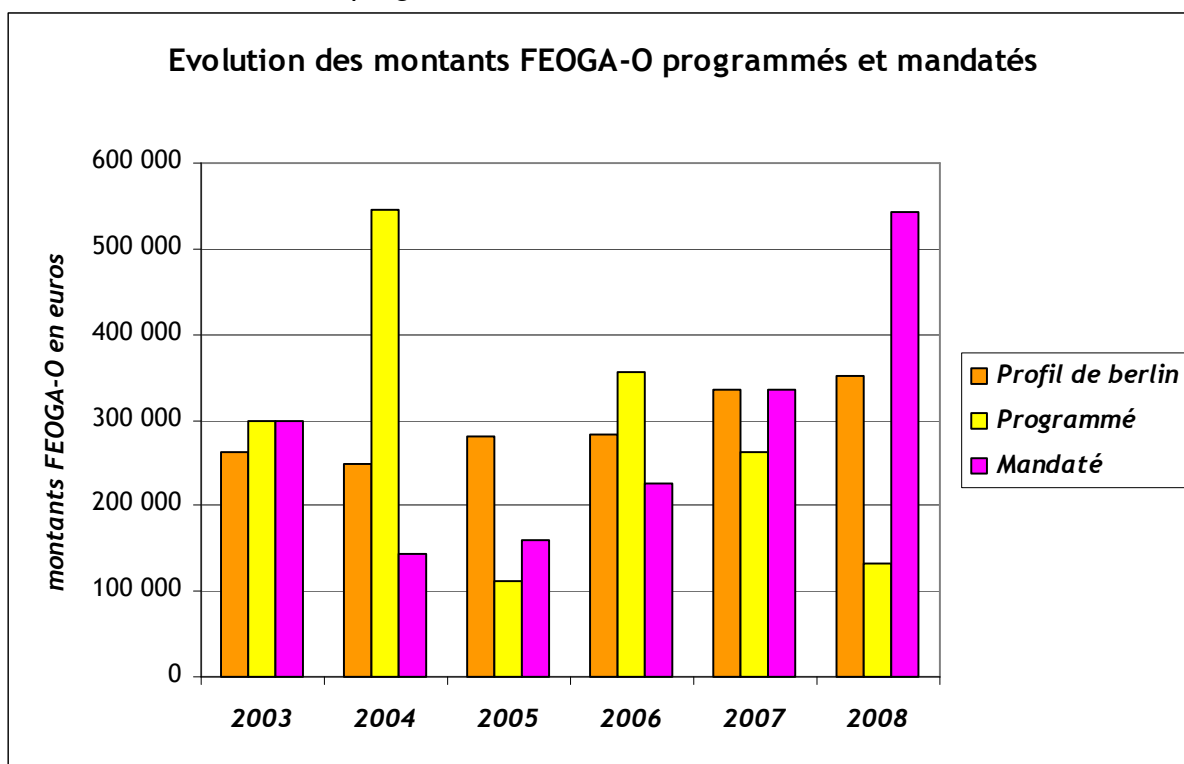
De la même façon en analysant la programmation en 2008 et la programmation des années précédentes, des disparités entre les fiches actions sont flagrantes et sont le reflet des événements suivants :

↳ les fiches action N° 3 et 5 qui n'ont pas bénéficié de nouveaux projets. Ces fiches action sont destinées aux entreprises et le taux de l'aide plafonné à 15% a contrarié son exécution et sa consommation.

↳ La fiche action N° 6 présente une croissance exponentielle du nombre de dossier et des montants programmés, en continuité avec l'évolution des dépenses éligibles validés par le comité de programmation en 2006.

↳ La fiche action N° 12 présente enfin les deux premiers dossiers programmés suite à l'ouverture de cette fiche action (dotation complémentaire) le 14 avril 2005.

2- Evolution des montants programmés et mandatés



Ce graphique nous montre bien les différentes phases du programme avec une période de lancement du programme avec des montants de programmation et de consommation respectant le profil de Berlin. Par la suite, il y a un pic de programmation en 2004, suite au travail d'animation et de communication réalisé autour du programme. L'année 2005 présente un très faible niveau de programmation, du fait de l'impact de la découverte que le d'aide aux entreprises est limité à 15% ; en effet c'est la stratégie même du plan de développement du Programme LEADER+ du pays du Trégor-Goëlo qui est remis en cause,



particulièrement concernant la création d'une nouvelle dynamique économique basée sur les nouveaux savoir faire ainsi que le transfert de savoir faire des entreprises locales.

La GAL du Pays du Trégor-Goëlo a fait face à ce recadrage réglementaire en réorientant et développant les axes d'intervention du programme LEADER+ aux thématiques suivantes :

- de l'environnement et des énergies renouvelables
- du handicap mental et moteur
- à l'équipement TIC des zones d'activités intercommunales (acquisition d'une dotation de 350.000.00€ supplémentaire pour la mise en œuvre de cette nouvelle fiche action.

L'interruption de la programmation des fonds FEOGA-O en juin 2006 suite à une erreur de gestion du programme peut avoir eu pour conséquence la démobilisation des acteurs locaux sur le programme LEADER+ ce qui a impacté sur la programmation 2007 et 2008. L'année 2008 ne permettait pas la programmation compte tenu des délais de gestion imposée par la clôture du programme.

Concernant le mandatement, on constate qu'un retard de paiement dès 2004 : près de 54% de l'enveloppe a été programmé pendant les trois premières années alors que près de 65% des fonds ont été mandatés sur les trois dernières années dont 30% en 2008.

1. Approche globale du nombre de dossiers instruits :

a) Dossiers programmés :

6 dossiers programmés en 2008

b) Dossiers ajournés :

Pas de dossiers ajournés en 2008

c) Dossiers refusés :

Pas de dossiers refusés en 2008

d) Dossiers relevant de la règle 12 du règlement n° 448/2004 :

Pas de dossier relevant de la règle 12 du règlement n° 448/2004 programmé en 2008

▲ Une liste d'opérations règle 12 (avec le numéro d'opération PRESAGE) est à annexer au rapport final d'exécution.

e) Dossiers avec recettes :

2 dossiers programmés en 2008, sont générateurs de recettes ; il s'agit de projets culturels programmés sur la fiche action N° 6.

▲ Une liste d'opérations génératrices de recettes (avec le numéro d'opération PRESAGE) est à annexer au rapport final d'exécution.

2. Approche financière globale de la programmation :

Tout au long de l'année 2008, la stratégie du Gal du Pays du Trégor-Goëlo en terme de programmation a été de prévenir la sous-réalisation des dossiers programmés afin de réinvestir les fonds sur de nouveaux dossiers programmés en cours d'année, même tardivement. Cette stratégie nous a permis de limiter la perte de fonds FEOGA-O à un taux respectable à hauteur de 96.79 % de programmation.



B. Etat d'avancement par action du thème fédérateur

Les graphiques présentent les résultats de la programmation et du mandatement en cumulé

Fiche - Action n° 1 :	Inciter au développement de l'usage et des services des TIC et optimiser les équipements complémentaires d'accès aux infrastructures TIC à titre expérimental, et création de centre de ressources TIC
----------------------------------	---

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

La politique visée en matière de développement des TIC sur le territoire LEADER+ doit permettre l'accès le plus large possible aux services de télécommunications (outils adaptés aux zones rurales, haut débit) à des conditions tarifaires raisonnables (coût de raccordement et coût de fonctionnement). Il s'agit alors de favoriser l'émergence d'opérateurs locaux pour maintenir voire renforcer l'attractivité du territoire et optimiser la performance des utilisateurs. Associer les collectivités locales à la mise en place d'équipement complémentaire d'accès aux infrastructures en créant des centres de ressources spécialisés : Systèmes d'Information Géographiques ou autres. Expérimenter les nouvelles technologies adaptées au territoire qui deviendrait un « territoire pilote » en partenariat avec les collectivités locales, les opérateurs et les entreprises. Il s'agit bien de réaliser des actions ciblées à caractères démonstratives et reproductibles sur d'autres territoires ruraux et zones littorales.

Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

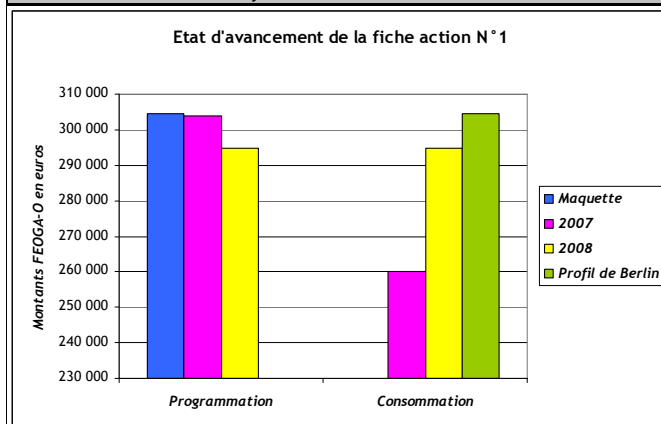
Evaluation du nombre de bénéficiaires : 7/12

Indicateurs de réalisation : Nombre de centre de ressources créés (prévu 2) : 1/2

Nombre d'études et de travaux réalisés (prévu 10) : 9/10

Indicateurs de résultats : Pourcentage de la population concernée (prévu 45%) : 100%

Etat d'avancement financier:



La diminution du montant FEOGA-O programmé sur la fiche action au cours de l'année 2008 s'explique par une sous-réalisation de nombreuses opérations soldées en 2008. Le graphique démontre une forte augmentation du mandatement de FEOGA-O en 2008 qui permet de démontrer la remontée rapide des dépenses réalisées sur l'année 2008 et de souligner l'effort de gestion réalisé pour permettre la clôture du programme.

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
Mis en place d'un SIG communautaire (Communauté de Communes de Paimpol Goëlo)	Au travers la mise en place du SIG communautaire, la C.C.P.G. sera à même de porter à connaissance du grand public dans le cadre de la mise en ligne du site Internet, une cartographie interactive du territoire communautaire. Il s'agit d'un outil incontournable dans le cadre de la mise en place du SCOT qui s'inscrit de surcroît dans chaque axe de la Charte de Pays pour une bonne partie des mesures ou sous mesures.
SIGARE (GIP adt du Trégor-Goëlo)	Base de métadonnées : développer ce prototype et en faire une réelle plateforme d'échange de données



Fiche - Action n° 2 : Développer et renforcer les points d'accès aux TIC dans l'espace rural du Trégor-Goëlo

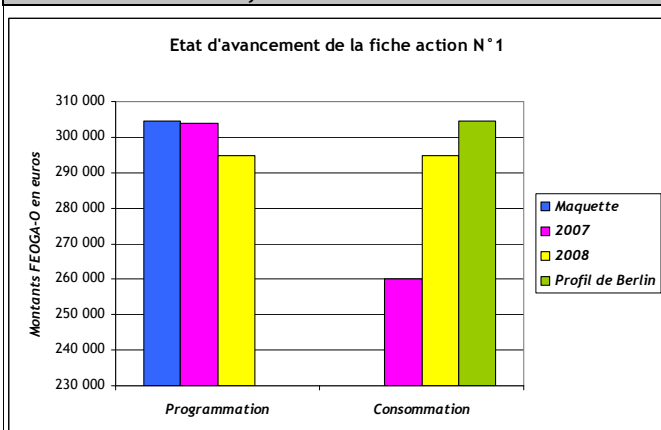
Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

Les nouvelles technologies doivent permettre un maintien de services publics de qualité et de proximité sur l'ensemble du territoire.
 L'objectif vise à conforter et renforcer l'action menée par les Cybercommunes existantes (concept mis en œuvre à l'aide du Conseil régional depuis 1998). Pour ce faire, le territoire doit cibler ses interventions en :
 développant les équipements et les outils d'information et de communication adaptés à l'ensemble des publics,
 renforçant les équipements de proximité (bornes interactives, visio-guichets, cyberbus et autres outils) pour améliorer les services au sein de l'espace rural.

Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

Evaluation du nombre de bénéficiaires : 10/15
 Indicateurs de réalisation : Nombre d'équipements expérimentaux mis en place (prévu 15) : 6/15
 Nombre de secteurs d'activités impliqués (prévu 4) : 3/4
 Indicateurs de résultats : Nombre de collectivités locales impliquées (prévu 50%) : 70%
 Nombre de transferts d'équipements sur le territoire (prévu 6) : 1/6

Etat d'avancement financier:



La diminution du montant FEOGA-O programmé sur la fiche action au cours de l'année 2008 s'explique par une sous-réalisation de nombreuses opérations soldées en 2008.

On constate une nette augmentation du mandatement de FEOGA-O en 2008 qui permet de démontrer la remontée rapide des dépenses réalisées sur l'année 2008 et de souligner l'effort de gestion réalisé pour permettre la clôture du programme.

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
Cours d'initiation informatique et prêt d'ordinateur aux personnes en grande difficulté du Pays du Trégor-Goëlo PATG	L'objectif est de donner aux plus démunis et à leur famille une initiation bureautique et informatique leur permettant d'appréhender et d'utiliser l'ordinateur.
Mise en place de 8 points cybercommunes Communauté de Communes de Beg ar C'hra	Il s'agit de poursuivre l'opération qui a permis la mise en place du point « Cybercommune » communautaire situé dans les locaux de la Communauté de Communes à Plouaret, grâce à la remise en service de points « Cybercommune » dans chaque commune
Création d'un service Cybercommunes sur le territoire de la Communauté de communes du Centre Trégor	Réaliser un maillage de l'ensemble des communes du territoire en terme d'accès à des centres multimédias avec l'embauche d'un animateur pour ces espaces.



Fiche - Action n° 3 : Accompagner le transfert des nouveaux savoir-faire

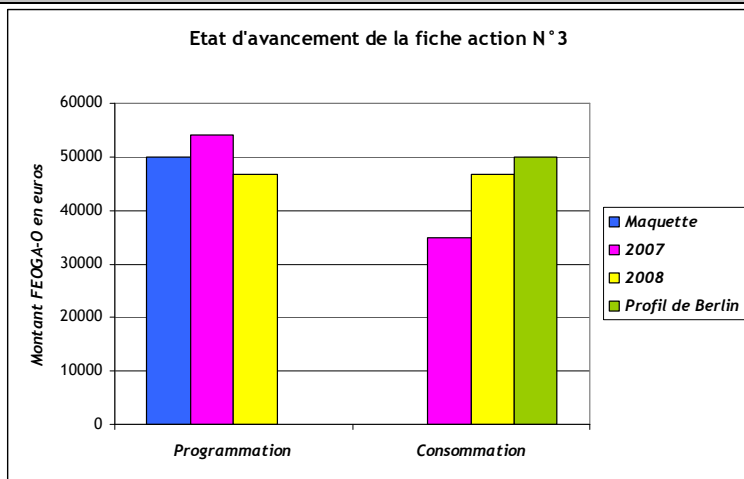
Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

Pour s'adapter à l'évolution des marchés et à la concurrence et rester compétitives, les entreprises doivent innover sur le plan économique, technique et organisationnel.
 Il s'agit d'accompagner les entreprises dans la conception de nouveaux produits et services pour diversifier leurs activités ou conforter leurs activités actuelles en bénéficiant de nouveaux savoir-faire.
 →Mutualiser l'accès aux banques de données de nature économique, technologique et autres services par la mise en place d'abonnements collectifs.
 →Organiser des rencontres au sein du Pays afin de renseigner les entreprises sur les nouvelles technologies, les nouveaux savoir-faire et leurs évolutions prévisibles.
 →Mutualiser les nouveaux savoir-faire et leurs évolutions prévisibles.
 →Mener une étude avec l'aide d'un cabinet conseil, sur les potentialités de créer de nouveaux produits ou activités à partir de l'existant et en s'appuyant sur les technologies maîtrisées dans les centres de ressources proches (Télécoms, Informatique, Multimédia, optique...)
 →Faciliter l'accès aux aides existantes en favorisant l'acquisition de nouveaux savoir-faire par les entreprises.
 →Faire connaître les centres d'expérimentation, de transfert et de compétences existants pour mieux les utiliser
 →Organiser des rencontres d'information sur les nouveaux savoir-faire et particulièrement sur les énergies renouvelables et leurs applications
 →Démontrer l'intérêt des énergies renouvelables au quotidien en développant des exemples d'usages

Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

Evaluation du nombre de bénéficiaires : 4/15
 Indicateurs de réalisation : Nombre de réseau de professionnels mis en place (prévu 2) : 0/2
 Nombre de rencontres thématiques (prévu 11) : 11/11
 Indicateurs de résultats : Nombre de centres de ressources impliqués (prévu 4) : 4/4
 Nombre d'entreprises mobilisées (prévu 200) :

Etat d'avancement financier:



L'analyse de ce graphique montre une programmation faible. La raison principale vient du fait que cette fiche action est destinée aux entreprises avec l'objectif de transférer les savoir-faire technologiques vers la zone rurale. Le constat aujourd'hui est qu'une incitation financière plafonnée à 15% permet difficilement de mobiliser les entreprises.
 Par ailleurs, on constate une diminution du montant FEOGA-O programmé sur la fiche action au cours de l'année 2008 qui s'explique par une sous-réalisation de deux opérations soldées en 2008.
 Enfin, on observe une légère augmentation du mandatement de FEOGA-O en 2008 qui a permis le solde et la clôture de cette fiche action dans les temps.

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
Rur@ltic (GIP DL Pays du Trégor-Goëlo)	Diffuser de l'information sur les nouvelles technologies par les démonstrations concrètes en rapport avec les publics. Faire connaître les projets innovants.
Informatisation de la section horticole de l'UCPT	Création d'un réseau entre 12 producteurs horticoles, et sa filiale commerciale et via un équipement informatique afin d'améliorer la gestion des commandes achats, livraison, stock, et traçabilité.



Fiche - Action n° 4 : Promouvoir le territoire touristique du Trégor-Goëlo

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

Le Pays du Trégor-Goëlo est un territoire riche de sa diversité paysagère et culturelle. Les nouvelles technologies doivent faciliter l'accès, pour la population locale et pour les visiteurs, aux informations touristiques. Il s'agit ici de :

- Utiliser les TIC pour constituer un maillage d'offres de visites de sites et de manifestations.
- Proposer de nouveaux services et produits aux touristes basés sur la conception de séjours alliant le tourisme littoral et le tourisme « intérieur » avec des partenaires de divers secteurs,
- Organiser et valoriser plus efficacement à l'aide d'un site portail du Pays Touristique du Trégor-Goëlo, les services et produits touristiques en veillant au référencement des sites et à la mise à jour des informations,
- Utiliser les SIG pour développer la guidage des visiteurs et des touristes (itinéraire des sentiers de randonnées, localisation des sites, des monuments historiques classés, inscrits et non protégés,...),
- Développer l'usage de l'Internet mobile par des systèmes d'audio guidage (portable, GPS,...) par la mise en œuvre d'outil d'aide à la découverte de type audio guide permettant une découverte « in-situ » à la carte
- Créer et installer un réseau de bornes interactives d'information touristique du Pays du Trégor-Goëlo, des supports d'information interprétatif interactif et autres nouveaux équipements (DVD, CD Rom...).
- Accroître les synergies et des coopérations entre les équipements culturels et des musées par l'apport des TIC
- Développer une expertise et un pôle de compétence au sein d'un centre de ressources.

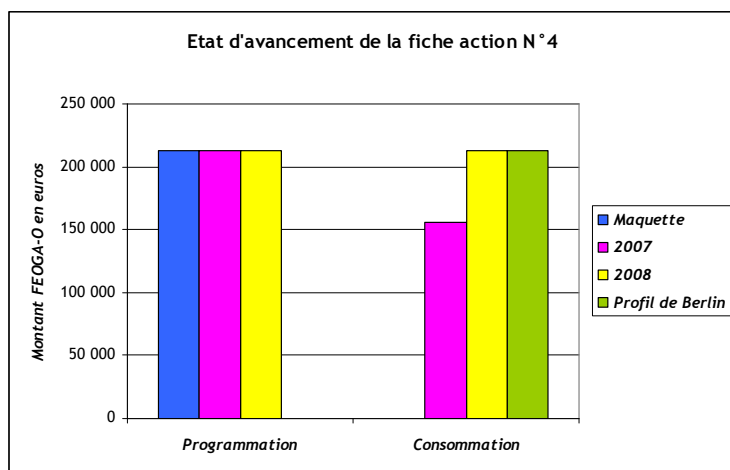
Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

Evaluation du nombre de bénéficiaires : 11/10

Indicateurs de réalisation : Nombre d'équipements expérimentés (prévu 10) : 8/10
 Nombre d'acteurs présents sur les sites portails (prévu 50%) :

Indicateurs de résultats : Progression des visites touristiques (prévu 20%) :
 Progression des visites de sites Internet touristiques (prévu 50%) :

Etat d'avancement financier:



Le graphique montre que cette fiche action avait déjà été programmée en décembre 2007. La raison principale de cette réussite est le bon relais en terme d'animation et de suivi réalisé par le Pays Touristique du Trégor-Goëlo. En effet, le réseau des partenaires touristiques est dynamique sur le territoire et permet d'être force de proposition pour de nouveaux projets. Le mandatement en 2008 a permis de solder les dernières opérations en cours et archiver la fiche action.

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
SIG Randonnée Pays Touristique du Trégor-Goëlo	Il s'agit de procéder à la conception (base de données), de collecter des données sur l'information touristique et les sentiers de randonnée sur le terrain et de gérer et d'analyser des données et les restituer avec une finalité promotionnelle.
Création d'un circuit d'écoute campanaire du Centre TRégor -2007 Communauté de communes du Centre Trégor	Le projet consiste en la création d'un circuit à thème basé sur la thématique du son. Ce nouveau produit touristique innovant débouchera sur la réalisation d'un programme d'animations - guidage pédagogique et patrimonial. Ce produit valorise le patrimoine campanaire du Centre Trégor.



Fiche - Action n° 5 :	Promouvoir les services et les produits des entreprises du Trégor-Goëlo
----------------------------------	--

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

La taille relativement modeste des entreprises du territoire explique en partie le manque d'intégration des nouvelles technologies dans la stratégie de leur développement. Le programme vise à encourager et accompagner les chefs d'entreprises dans l'appropriation progressive des TIC pour favoriser leur compétitivité et leur pérennité.

Il s'agit de sensibiliser les chefs d'entreprises de tous les secteurs professionnels (agriculture, tourisme, services, pêche et ostréiculture, commerce, artisanat, industrie) du territoire à l'impact des TIC pour le développement des activités économiques. De même il s'agit de proposer des offres de formation à la carte auprès des acteurs économiques (selon les disponibilités des chefs d'entreprises) en collaboration avec les chambres consulaires et les organismes de formation. Les entreprises du territoire peuvent développer de nouvelles parts de marchés en utilisant les TIC. Elles peuvent :

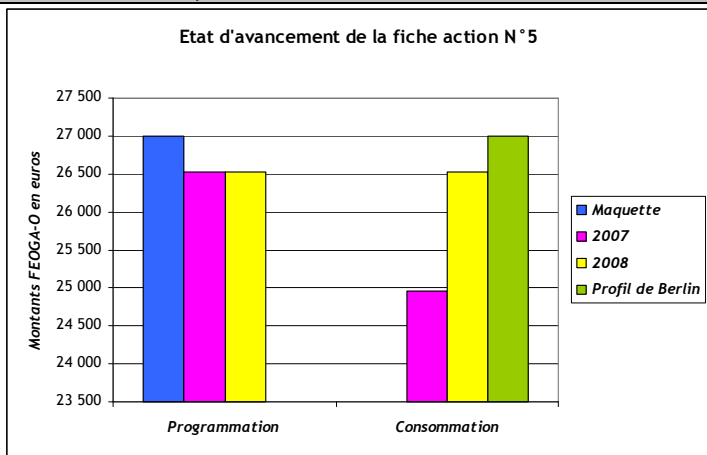
- se faire connaître et développer la vente en ligne de leurs produits et services et progressivement
- développer le niveau d'information en direction de ses clients :

- Le format « carte de visite » peut permettre aux entreprises de s'acclimater à Internet. Les entreprises doivent veiller à un référencement efficace par les moteurs de recherche.
- La mise en ligne de catalogue des produits et services et du savoir-faire des entreprises. Celles-ci sont en prise directe avec les besoins des clients et peuvent aussi rechercher de nouveaux partenaires.
- La vente en ligne de services et produits permet aux entreprises d'accéder à un vaste marché potentiel. Afin de bénéficier de ces opportunités, les entreprises doivent se former à la vente en ligne et s'adapter sur le plan de la négociation commerciale, de la logistique, de la facturation, du service après-vente...

Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

Evaluation du nombre de bénéficiaires : Nombre de personnes formées et sensibilisées (prévu 500) : 8/500
 Indicateurs de réalisation : Nombre de sites d'entreprises créées (prévu 100) : 1/100
 Nombre de sites avec vente en ligne (prévu 10) : 2/10
 Indicateurs de résultats : Pourcentage des professionnels formés (prévu 30%) :
 Progression des sites portails professionnels (prévu 10%/an) :

Etat d'avancement financier :



Comme pour la fiche action 3, cette fiche est adressée aux entreprises et le plafonnement de l'aide à 15% a ralenti son exécution. La diminution du montant de programmation est la conséquence de l'abandon de certaines opérations.

Le montant de mandatement correspond au montant de la programmation : la fiche action N° 5 a été soldé en 2008 ; aucun nouveau projet n'a été instruit en 2008 en cours d'instruction.

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
Artisan 22.com (chambre des métiers)	Cette opération ambitieuse de créer 500 cartes de visites, sites vitrines, sites EDI via un portail pépinière Web artisans
Internet du Comité Local de Pêche de Paimpol Goëlo (Comité Local des Pêches)	La création de ce site doit permettre, par ces services, d'offrir à l'internaute et aux annonceurs des réponses dans les domaines suivants : emploi, actions sociales, orientation des jeunes, informations générales, offres d'échanges...



Fiche - Action n° 6 :	Renforcer l'expression citoyenne et participative de la population en facilitant l'accès aux informations économiques, sociales, culturelles et environnementales par les TIC
------------------------------	--

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

L'usage des technologies de l'information et des télécommunications n'est pas aisé pour certains publics. L'appropriation de ces technologies nécessite la maîtrise du matériel, l'apprentissage du travail en groupe, le partage d'informations et l'interactivité.

Les centres multimédias doivent offrir une palette de formations à la carte (cours hebdomadaires, stages intensifs, libre accès...) avec des contenus adaptés aux publics cibles les jeunes et les femmes notamment.

La mise en ligne des formulaires administratifs d'ici 2005 sera l'occasion pour ces cybercentres de sensibiliser le public aux nombreuses autres applications possibles.

L'objectif est de renforcer les dispositifs de formation à l'informatique, à Internet pour tous les publics pour favoriser l'individualisation des formations.

La démocratie participative doit permettre à chaque citoyen d'accéder aux informations dont il a besoin pour échanger. Il s'agit de contribuer à la formation de l'expression citoyenne et participative de la population avec la collectivité et les administrations.

•Créer des activités culturelles utilisant les NTIC dans les zones rurales afin de répondre à des nouveaux besoins
 •Développer de nouveaux outils permettant l'étude et ou le recueil d'information sur l'environnement

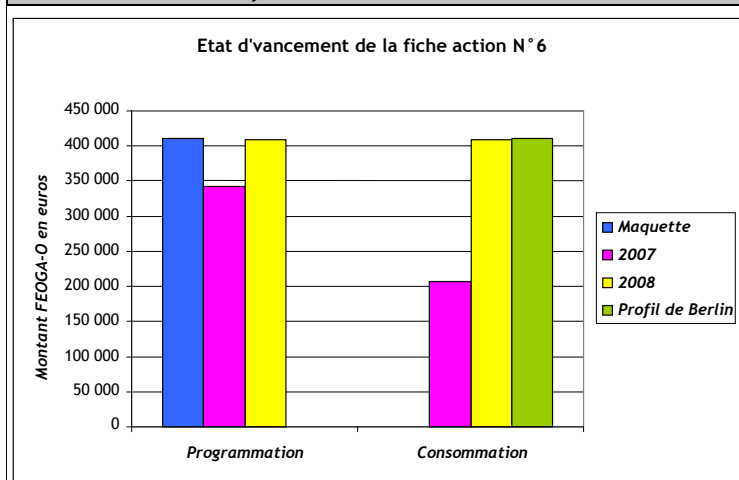
Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

Evaluation du nombre de bénéficiaires : 12/15

Indicateurs de réalisation : Nombre de sessions de formations (prévu 15) : 1
 Nombre de Communautés de Communes équipées (prévu 7) : /

Indicateurs de résultats : Progression des visites des sites des collectivités (prévu 10%/an) : /

Etat d'avancement financier:



On observe une augmentation du montant FEOGA-O programmé sur la fiche action au cours de l'année 2008 qui démontre que l'ouverture de cette fiche action était en adéquation avec les attentes des acteurs du territoire.

Par ailleurs, le graphique démontre une forte augmentation des montants de mandatement de FEOGA-O en 2008, soit 50% de paiement de fiche action N° 6 s'est réalisée en 2008.

Ces données permettent de souligner l'effort de gestion réalisé pour permettre la clôture du programme.

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
Suivi environnemental de la colonisation végétale des zones difficiles d'accès par des moyens hyperspectraux CEVA	L'enjeu est d'utiliser les nouveaux capteurs tels que le CASI permettant une analyse fine de la réponse spectrale des différentes algues qui pourrait permettre de discriminer les espèces et ainsi suivre l'évolution de l'espèce impliquée dans les marées verte bretonnes.
Le vélo photo de madame Yvonne MADAME YVONNE La compagnie papier théâtre	La valorisation d'un fonds photographique appartenant au patrimoine culturel du territoire, par une mise en valeur au moyen - notamment - des nouvelles technologies de traitement et de diffusion de l'image



Fiche - Action n° 7 : Améliorer et développer les services et produits pour la population par les TIC

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

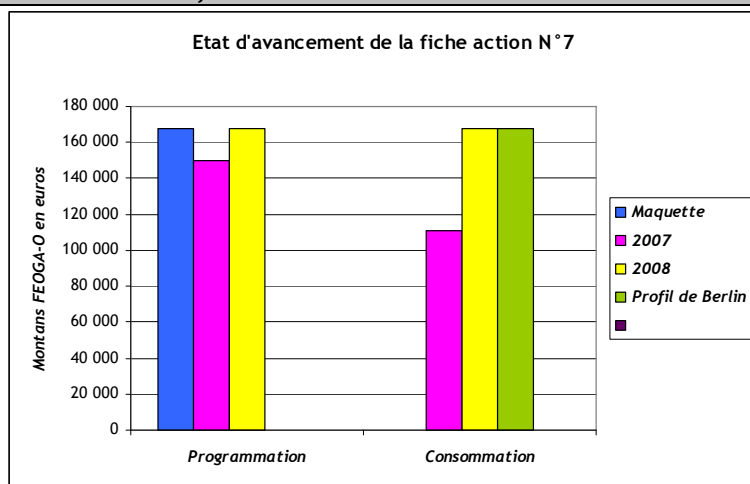
L'usage de nouvelles technologies facilite l'accès aux nouveaux besoins des populations des espaces ruraux. La population de l'espace rural est en moyenne plus âgée qu'en milieu urbain et vit plus souvent éloignée des lieux d'équipements culturels, sportifs et de loisirs.

- Développer les services de proximité ciblés sur les services à la petite enfance, services à l'enfance et adolescences, centre de loisirs, services aux personnes âgées et handicapés),
- Développer le télétravail et la formation à domicile pour le public féminin,
- Développer la télésurveillance pour faciliter le maintien des personnes âgées à domicile,
- Faciliter l'accès aux activités de loisirs, de sports et de la culture pour tous les publics : par la mise en réseau des informations sur les activités (conditions d'inscriptions...) et l'agenda des manifestations au service du public et sur les moyens de matériels et de transports, sur les ressources humaines (professionnels, artistes, bénévoles) au service des associations,
- Etudier la mise en place d'un centre de ressources.
- **Développer les services et produits liés aux handicaps moteurs et mentaux : organisation de colloques d'information, expérimentation de nouveaux outils TIC, mise en réseau des acteurs.**

Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

Evaluation du nombre de bénéficiaires : 6/11
 Indicateurs de réalisation : Nombre de sessions de formation pour les professionnels et groupes publics ciblés (prévu 5) : 2/5
 Indicateurs de résultats : Nombre d'opérations innovantes (prévu 6) : 6/6
 Couverture de la population bénéficiant des services (prévu 25%) : 57%

Etat d'avancement financier:



On observe une augmentation du montant FEOGA-O programmé sur la fiche action au cours de l'année 2008.

Par ailleurs, le graphique démontre une forte augmentation des montants de mandatement de FEOGA-O en 2008, soit 34% de paiement de fiche action N° 7 s est réalisée en 2008.

Ces données permettent de souligner l'effort de gestion réalisé pour permettre la clôture du programme.

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
Services à la population sur le Pays Trégor Goëlo Pays du Trégor-Goëlo	L'enjeu du projet est d'acquérir une vision globale et prospective des services publics et au public sur le territoire afin de contribuer à l'attractivité et la qualité de vie, en satisfaisant les besoins des populations. La finalité du projet est donc de procéder à l'élaboration d'un projet de services à l'échelle du Pays. qui favoriserait l'accès aux services notamment par les TIC.
De nouveaux outils TIC pour promouvoir la randonnée/balade et mieux gérer l'offre touristique Pays Touristique du Trégor-Goëlo	Mise en place d'un module d'interprétation cartographique du SIG sur le site portail du Pays Touristique- pour une utilisation Internet en bas débit et en mobilité (via téléphonie mobile)



Fiche - Action n° 12 : Zones d'activités intermédiaires du Pays et Nouvelles Technologies

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

L'aménagement numérique des territoires est aujourd'hui une compétence des collectivités territoriales. Le Sénat a voté le 8 avril 2004, en deuxième lecture, l'article L 1425-1 du code des collectivités qui leur donne la possibilité de devenir opérateur d'opérateurs.

Les enjeux sont réels : offrir un accès pour tous à la société de l'information et de la connaissance, rendre les territoires attractifs pour les entreprises ; ce qui passe par un accès haut débit et par une pluralité d'offres de services. L'objectif est clair, éviter la fracture numérique et développer la compétitivité des entreprises en zone rurale. Pour ce faire, l'objectif opérationnel est que chaque EPCI du Pays du Trégor-Goëlo identifie sur son territoire une zone d'activité intermédiaire prioritaire qu'elle dotera d'un équipement d'infrastructures haut débit et d'une offre de services TIC.

Cette action pourra faire l'objet d'un développement d'équipements (infrastructure et services) par la mutualisation des moyens entre les entreprises de la zone d'activité concernée en vue d'atteindre des prestations équivalentes à celles proposées en agglomération.

Elle aura également pour mission d'associer les opérateurs de télécommunications et de services et les collectivités locales pour garantir la bonne réalisation de ce projet.

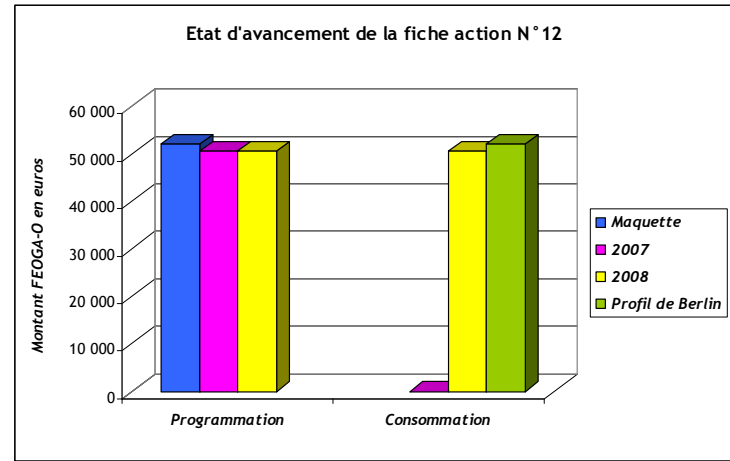
Expérimenter des technologies alternatives en fonction de la configuration de chaque zone d'activité, de leurs besoins haut débit, mutualiser des services entre les entreprises, à l'échelle d'un Pays, est un moyen d'aboutir à un modèle de développement des TIC en zone rurale pour renforcer l'attractivité en terme d'accueil des entreprises ; modèle qui a pour but d'être transférable sur d'autres territoires.

Outre le caractère innovant et pilote de cette démarche, cette action mettra l'accent sur le partenariat public et privé (collectivités et entreprises)..

Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions

Nombre de zone d'activités impliquées: 1/7
 Nombre d'opérateurs répondant aux Appel d'Offre : 0/3
 Nombre d'entreprises concernées : 2 entreprises /ZA
 Satisfaction des débits : 512 Kbs à 2 Mbs
 Services mutualisés aux entreprises : au moins 3
 Nouvelles entreprises installées : 2 entreprises

Etat d'avancement financier:



Il n'y a pas eut de nouvelle programmation de cette fiche action au cours de l'année 2008.

Par ailleurs, le graphique démontre que le mandatement de FEOGA-O de cette fiche action s'est réalisée exclusivement en 2008, soit 100% de en 2008.

Ces données permettent de souligner l'effort de gestion réalisé pour permettre la clôture du programme

Présentation synthétique des principales réalisations

Nom de l'opération	Descriptif
Mairie de Paimpol	Gestion du port de plaisance par borne wifi transportée
Communauté de Communes de la Presqu'île de LEZARDRIEUX	Mettre en oeuvre un Projet de Service Public Multimédia à la disposition des artisans, commerçants et entreprises : une salle multimédia liée à la pépinière d'Ese



C. Etat d'avancement des fiches action coopération

Le programme LEADER + a également permis de définir une dizaine de projets de coopération avec des territoires de France et d'Europe, tels que l'Allemagne, l'Ecosse (GAL Dumfries and Galloway), la Pologne (le Powiat de Ketrzyn), le Royaume-Uni et la Suède, afin de trouver de nouvelles solutions à des problématiques communes et de valoriser des produits et savoir-faire locaux.

1- Les actions de coopération transnationale (phase « de l'idée au projet »)

▪ Audioguidage touristique

Le projet intitulé « la découverte touristique de territoire rural par audio-guidage » vise à concevoir et réaliser en commun un audio-guidage entre les territoires respectifs en combinant la technologie GPS et MP3. Cette action concourt à la découverte et à l'interprétation touristique de région et permet d'effectuer des visites « in-situ » sans itinéraire imposé en toute liberté et autonomie. Cette démarche dont le territoire était chef de file, a été entreprise en partenariat avec le Gal du Vogtland (DE), de Sächsische Schweiz (DE), du Mid Kent (GB).

▪ Signalisation touristique

Il est apparu, à l'ensemble des partenaires, de s'appuyer sur l'accord de coopération existant, entre le Conseil Général des Côtes d'Armor et la Voïvodie Warmie et Mazurie pour valoriser l'initiative LEADER +. Ce projet permet conforter et approfondir des liens entre les territoires pour le lancement d'actions concrètes de formation-développement concourant au développement territorial entre le Powiat de Ketrzyn et du Pays du Trégor Goëlo.

2- Les actions de coopération interterritoriale

▪ « Les visioguichets Point Public Multiservices, une réponse pour le développement de service de proximité aux publics en milieu rural »

Le projet vise l'installation de visioguichets Point Public Multiservices (PPM) pour les deux territoires à la recherche de solution pour la création de services à la population. Les PPM conduisent à offrir des services supplémentaires de proximité à distance aux habitants issus d'espaces ruraux isolés, en leur permettant d'effectuer des démarches sociales et administratives en temps réel sans se déplacer au siège ou à des guichets éloignés. Ce projet permet :

- d'expérimenter un équipement pilote visant les services aux populations par la multiplication et l'accession aux téléservices et aux téléprocédures en milieu rural
- d'améliorer la proximité aux services et le développement de la qualité des services auprès de la population et des allocataires sans alourdir les infrastructures d'accueil existantes par le développement de la pratique du téléservice

Les sites, au nombre de trois, se situent sur les communautés de communes de Beg Ar C'Hra (Maison du Développement de Plouaret), de la Presqu'île de Lézardrieux (Office de tourisme de Pleudaniel) et du Centre Trégor. (Maison du Développement de Cavan) Ces territoires situés à la périphérie des pôles de services de Lannion et de Paimpol ont opté pour cette solution de création de services à la population.



La communauté de communes des 3 Rivières (commune de Tréguier) et la communauté d'agglomération de Lannion, prévues initialement comme sites d'installation potentiels, ont souhaité se retirer du projet : les 3 Rivières, en raison du retard au démarrage du projet (inquiétude face au sort de l'entreprise Kioskéo en 2005, démobilitation des prestataires de services..), et Lannion Trégor Agglomération, en raison de l'absence de solutions dans l'accompagnement des usagers de Plestin-les-Grèves vers le visioguichet (pas de possibilité de création de poste par la commune).

▪ **Système d'Information Géographique d'Aménagement Rural et Environnemental**

Ce projet de coopération a pour objectif de mutualiser les expériences de chaque territoire afin de réaliser une boîte à outil méthodologique. L'élaboration d'un SIG comporte beaucoup d'aspects méthodologiques, juridiques, collaboratifs et nécessitent un savoir-faire particulier. Il est apparu pertinent sur le territoire du Trégor-Goëlo de travailler sur la synergie des acteurs et plus précisément dans le contexte environnemental. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet de coopération entre cinq territoires : le Pays du Trégor-Goëlo, le Pays Basque Intérieur, Le Pays de Guéret, le Pays de Combrailles en Marche et le Comité d'expansion du Gapençais Buech Durance. Ce travail se déroule en quatre grandes parties :

- Une première partie commune qui a consisté à réaliser deux études (une technique qui compare les modes de gestion d'un SIG et les choix technologiques, et une seconde juridique sur la diffusion des données),
- La deuxième partie est spécifique à chaque territoire. Au niveau du Pays du Trégor-Goëlo il a été mis en place un système qui permet de répertorier les données à disposition dans différentes structures (BV, CDC, Associations...). Il a été expérimenté pendant plus de six mois et a permis de mettre en ligne sur un Extranet une description de plus de 80 données,
- La troisième étape consiste dans une formation action,
- La quatrième étape est une phase commune : la capitalisation et diffusion des résultats en continue. Cette ultime phase a consisté à la création d'une boîte à outil virtuelle utilisable sur le site Internet www.sigare.net principalement dédié aux GAL Leader+, et permettant également les échanges et l'évolution des produits présentés (Blog/Extranet).

De manière générale, la valeur ajoutée de la coopération pour les politiques de développement des territoires est la mutualisation des coûts d'études notamment, qui sans le partenariat, n'auraient pu être assumés individuellement par chaque partenaire, et la diffusion, la communication réalisée autour de ce projet via principalement :

- une inscription des productions capitalisées sur le site SIGARE.NET dans les réseaux nationaux et européens de géomatique ;
 - communications lors d'événements nationaux tels que le GEOEVENEMENT 2006, LES INTERCONNECTES 2007.
- « **Modélisation pour une télévision participative en milieu rural** »

L'objectif principal du projet est la mise en place et la diffusion d'un cahier des charges précis pouvant être utilisé sur un territoire rural qui souhaite se doter d'une télévision participative. Le projet est conduit selon la méthodologie de «recherche-action», c'est à dire que l'ensemble des actions menées tout au long du projet feront l'objet d'un suivi et



d'une analyse par un cabinet de chercheurs, en collaboration avec un comité de pilotage regroupant l'ensemble des partenaires du projet.

Le projet a abouti à l'édition d'un guide de télévision participative en milieu rural. La promotion de ce travail commun s'est réalisé au travers deux 2 évènements rassemblant l'ensemble des partenaires supplémentaires ont eu lieu :

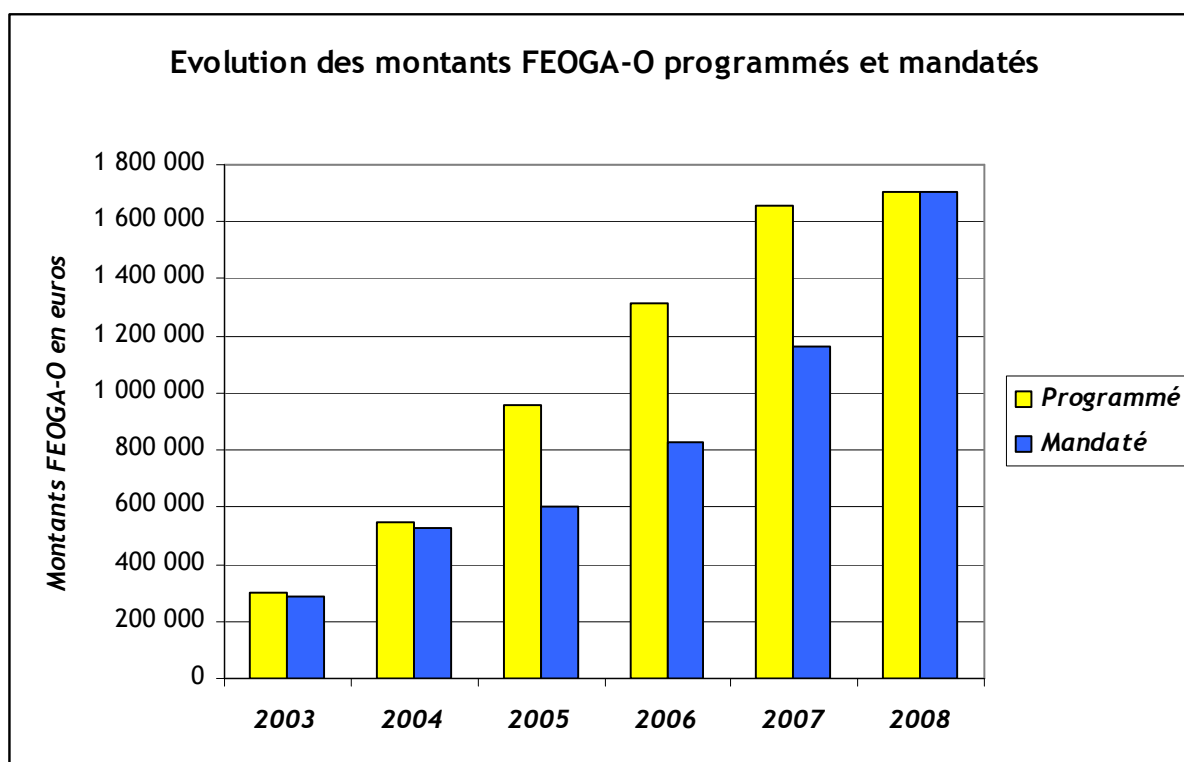
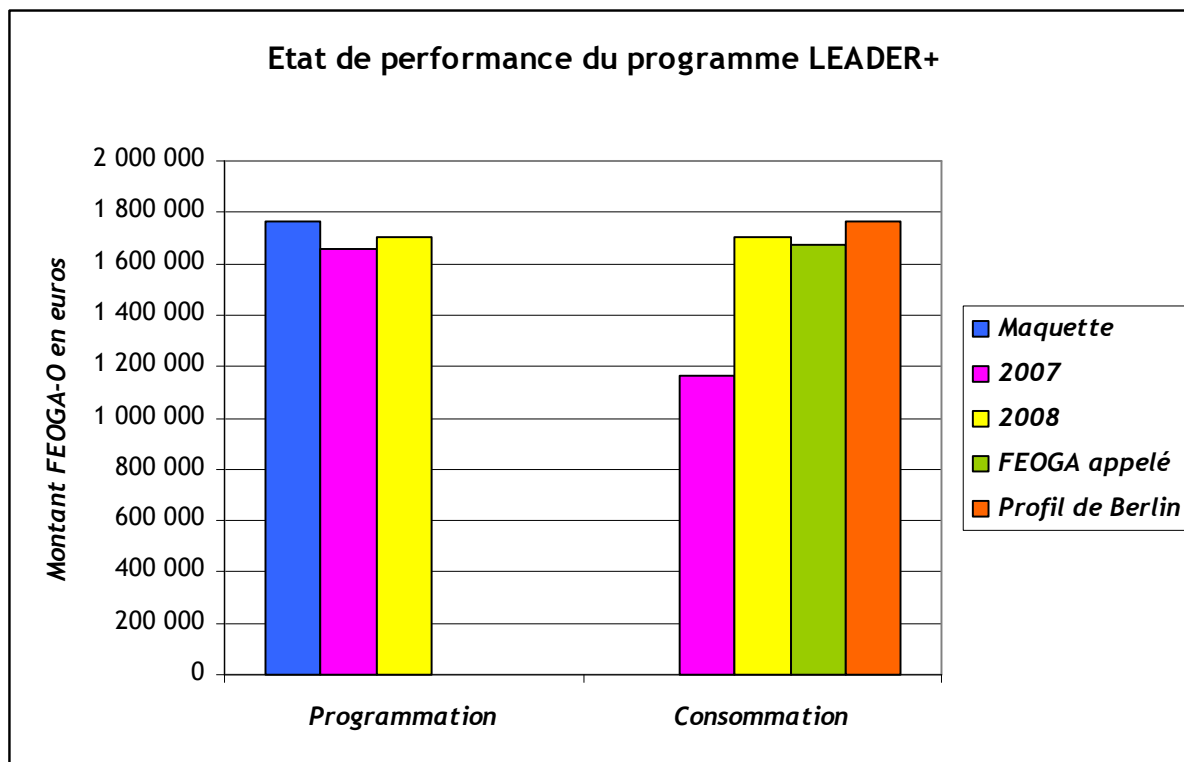
- Le séminaire de lancement du projet sur le plateau de Millevache en septembre 2006.
- La restitution de l'étude à Brest en juillet 2008

Les modalités de financement des projets de coopération interterritoriale sont les suivantes :

N° Fiche Action	Libellé Action	FEOGA Maquette	FEOGA PRE-Programmé	FEOGA Programmé	%	RESTE à programmer	FEOGA Mandaté	%
VISIOGUICHET POINT PUBLIC MULTISERVICE	CCBeg Ar C'hra	44 239,87	8 498,38	6 582,27	14,88%	37 657,60	6 582,27	100,00%
	CCCT		10 119,94	4 934,49	11,15%	34 370,89	4 934,49	100,00%
	CCPresqu'île de Lezardrieux		8 479,00	6 542,21	14,79%	26 180,90	6 542,21	100,00%
	CC3R		9 784,10	0,00	0,00%	26 180,90		#DIV/0!
	CALT		9 784,10	0,00	0,00%	26 180,90		#DIV/0!
	GIPDL P T G Animation		8 200,00	4 780,53	10,81%	21 400,37	4 780,53	100,00%
	GIP PTG Borne émettrice		8 942,55	8 685,05	19,63%	12 457,82	8 685,05	100,00%
Total			63 808,07	31 524,55	71,26%	12 715,32	31 524,55	71,26%
SIGARE COOPERATION SIG	Année 2005	31 400,48	26 000	21 231,40	67,61%	10 169,08	21 231,40	100,00%
	Année 2006		17 768	6 452,93	20,55%	3 716,15	6 452,93	100,00%
	Année 2007		5 561	2 773,51	8,83%	942,64	2 773,51	100,00%
	Total			49 329	30 458	97,00%	942,64	30 457,84
TELEVISION LOCALE PARTICIPATIVE	Année 2006	43 150,00	9 787,50	9 787,50	22,68%	33 362,50	9 787,50	100,00%
	Année 2007		26 325,00	26 325,00	61,01%	7 037,50	26 325,00	100,00%
	Année 2008		7 037,50	7 037,50	16,31%	0,00	7 037,50	100,00%
	Total			43 150,00	43 150,00	100,00%	0,00	43 150,00
TOTAL		118 790,35	156 286,67	105 132,39	88,50%	13 657,96	105 132,39	88,50%



III. EXECUTION FINANCIERE DU PROGRAMME



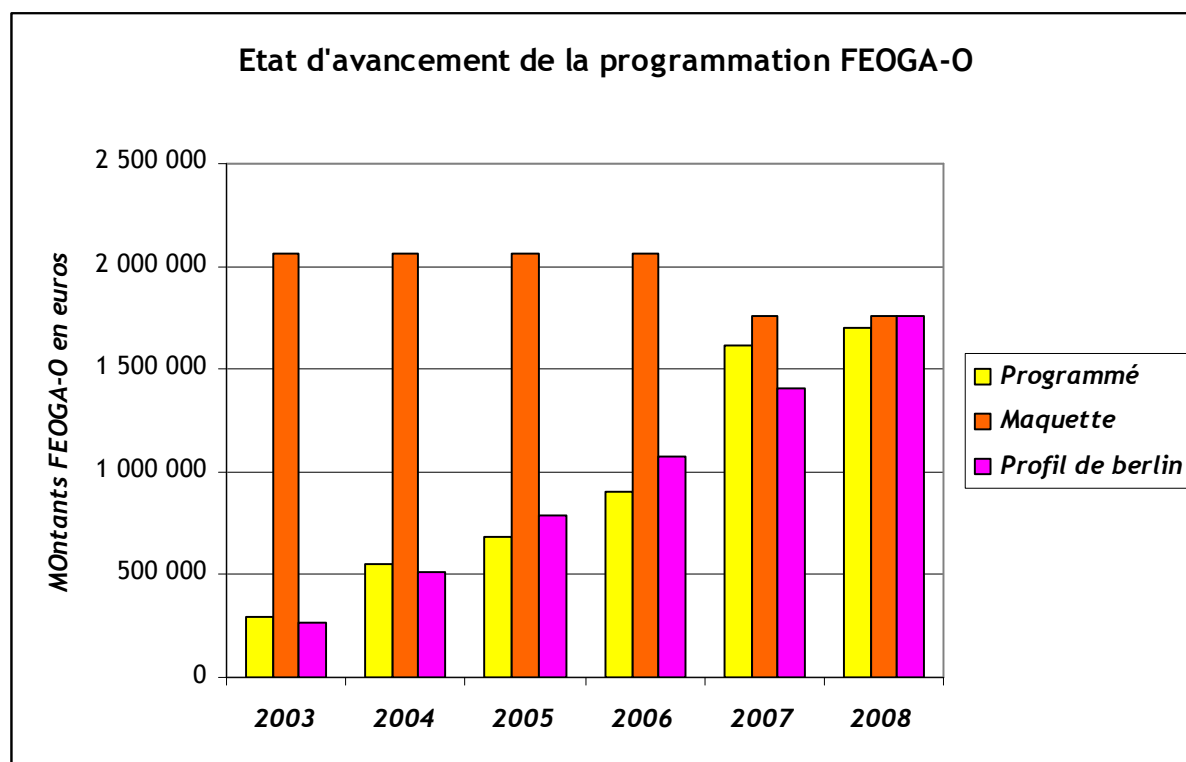


Le premier constat d'ordre général concerne le respect des objectifs en terme de consommation et de programmation. En effet, aujourd'hui, le GAL a atteint ces objectifs en terme de programmation sur l'année 2008.

On observe une forte évolution exponentielle des montants de FEOGA-O programmés de 2003 à 2007 ; au regard de la programmation de l'année 2006-2007, la re-ventilation des fonds FEOGA-O de la maquette financière entre les différentes fiches actions a permis une reprise de la programmation de façon à rattraper le retard de l'année précédente. Le plateau de la programmation au cours de l'année 2008 s'explique par les délais de réalisation très restrictifs imposée par la clôture du programme.

Concernant la consommation, le graphique montre une forte évolution à partir de l'année 2006 jusqu'en 2008, grâce à un effort particulier de l'équipe LEADER+, effort élargie à l'équipe du Pays du Trégor-Goëlo. Au cours de l'année 2008, près d'un tiers des montants FEOGA-O du programme a été mandaté, soit 542 000.00€ ce qui a permis d'aboutir à un taux de dossiers soldé de 100% à la clôture du programme.

A. Etat de la programmation



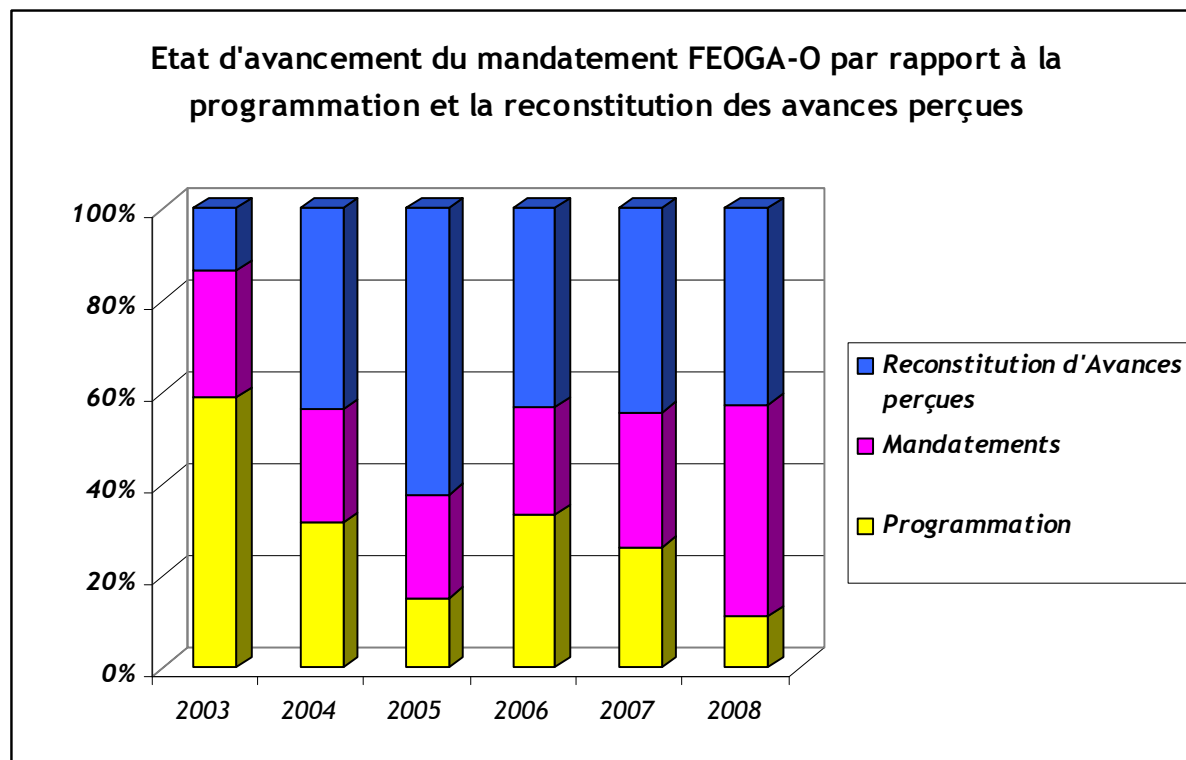
L'analyse graphique démontre que 56 600.00€ n'ont pas été programmé et consommé. Le montant du reliquat s'explique par de nombreuses sous-réalisations de projet, y compris en fin de programme qui n'ont pu être réinvesties sur de nouveaux projets au cours de l'année 2008.

Par ailleurs, la dotation complémentaire accordée le 14 avril 2004 (avenant N° 3) n'a pu bénéficier au principal projet du fait de liquidations financières des entreprises moteurs de la zone d'activité de la Communauté de Communes du Centre Trégor. La programmation de la fiche action N° 12 « Zones d'activités intermédiaires du Pays et Nouvelles Technologies » n'est donc pas à la hauteur des projets initiaux.



Le bilan de programmation est globalement positif puisqu'au 31 décembre 2008, le taux de programmation 2008 est de 96.79%.

B. Situation des paiements



Evolution croissante des montants de mandatement de l'année 2006 à l'année 2008.

↳ Le montant des mandatements cumulés en 2008 est supérieur au montant de la reconstitution des avances perçues, ce qui correspond à un résultat d'exercice négatif (environ 38 394.51€). Le Gal n'a pas une grande capacité de trésorerie et a du procéder à une avance de trésorerie suffisante pour solder le programme LEADER+ au 31 décembre 2008.

↳ L'écart entre le montant programmé et le montant mandaté est constant de 2005 à 2007. Il s'explique par le fait de la remontée tardive des factures sur de nombreux dossiers ayant un montant de programmation élevé, la réception des justificatifs s'est faite principalement au cours de l'année 2008 et ce malgré une communication soutenue du GAL du Pays du Trégor -Goëlo. Par ailleurs, de nombreux projets ont eu une durée de réalisation supérieure à celle initialement prévue.

C. Le suivi du dégagement d'office

Rien à signaler pour l'année 2007 : profil de Berlin atteint



IV. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. Fonctionnement du comité de programmation (CP)

↳ la configuration du comité de programmation

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<i>nombre de membres titulaires</i>	29	29	29	28	28	28
<i>nombre de représentants privés titulaires</i>	19 65%	19 65%	19 53%	18 64%	18 64%	18 64%
<i>nombres de femmes titulaires</i>	1	2	1	2	3	3
<i>nombres de femmes suppléantes</i>	0	0	4	5	6	6
<i>nombre de personnes de moins de 25 ans titulaires</i>	0	0	0	0	0	0
<i>présence ou non de représentants d'organismes environnementaux</i>	1	1	1	1	1	1
<i>Taux de renouvellement</i>	-	-	26%	9%	9%	53% (élections)

↳ le mode de fonctionnement

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Séance plénière	6	6	8	7	5	3
Consultation écrite	0	0	0	0	6	6
Nombre de comité de programmation	6	6	8	7	10	9

↳ les sujets abordés en séance :

- Modification de la répartition des fonds FEOGA-O entre les diverses fiches actions de la maquette financière.
- Témoignage des porteurs de projets sur les projets réalisés et difficultés rencontrées: « retour d'expérience »
- Etat d'avancement des diverses étapes de la candidature LEADER 2007 - 2013

↳ les éventuelles difficultés rencontrées

- ↳ Maintien des séances plénières car l'absence de nouveaux projets présentés en comité n'aide pas à la mobilisation des membres du Comité que ce soit du collège public ou du collège privé.

↳ les mesures prises pour résoudre ces difficultés

- Mis en place de témoignages des porteurs de projets sur les projets réalisés et difficultés rencontrées: « retour d'expérience »

B. Utilisation de l'assistance technique

A l'origine, l'équipe LEADER+ était composée de 3 personnes dont :



- Un chef projet qui en 2005 était à 50 % animation et 50 % à la gestion
- Un chargé de mission qui était à 80 % sur l'animation
- Une secrétaire à 80 % sur la gestion et le logiciel PRESAGE

Suite au départ du deuxième chef de projet, l'option retenue a été de financer deux postes (chargée de mission et assistante) et une partie des postes des chargées de mission désormais en charge du programme LEADER+, soit pour la période de juillet 2006 à novembre 2006.

Finalement

De novembre à décembre 2006 Catherine Pétereau assure la gestion et l'animation (80% d'un temps plein), en attendant le recrutement d'un nouveau chargé de mission pour l'année 2007-2008. Elle sera cependant assistée par Anne Roncin (directrice Pays), Cécile Chabrol (animatrice Pays) et Gaëlle Thouement (chargée de mission environnement) dans cette mission afin d'éviter le dégageant d'office de décembre 2006.

Une chargée de mission LEADER+, Christelle BACOR, recrutée le 29 janvier 2007, qui sera par la suite nommée chef de projet (année 2008) en charge de « l'animation et la gestion du Programme LEADER+, Suivi administratif et financier des projets » :

- Assistance technique aux porteurs de projets (suivi administratif et financier),
- Suivi des dossiers en cours,
- Animation du Comité de Programmation,
- Rédaction du rapport annuel,
- Suivi de l'évaluation du programme,
- Gestion des appels de fonds,
- Saisie et mise à jour des données PRESAGE (CSF, paiement, et archivage des dossiers)
- Référent technique du programme.

Remarque il y aura eu un turn-over de 5 personnes sur les poste de chef de projet et chargée de mission.

Une assistance de programme LEADER+, Catherine PETEREAU, en poste sur le programme depuis octobre 2002 et dont les missions sont les suivantes :

- Accueil téléphonique des porteurs de projets et partenaires et gestion de la base contacts LEADER+ sur Excel
- Classement et organisation des dossiers
- Gestion du tableau de bord du programme LEADER,
- Saisie et diffusion des courriers et documents administratifs LEADER+ (accusé réception, attribution FEOGA, Invitation comité de programmation, ordre du jour, relance factures, convocation,...)
- Saisie et mise à jour des données PRESAGE (de la création à l'archivage des dossiers)
- Assistance à la gestion administrative et financière (dossiers : animation et gestion du GAL, budget, rapport annuel, appels de fonds, ...)
- Organisation des réunions des comités de programmation, Forum et rédaction des comptes rendus)



- Appui à la politique d'information et de communication du programme LEADER+ et du Pays (mise à jour site Internet, cartes de vœux...)

C. Actions d'évaluation du programme

☒ Une évaluation à mi-parcours a été réalisée en 2005. Un groupe évaluation a été constitué de représentants du conseil de développement du Pays, d'élus et de techniciens du territoire. Ce groupe a eu en charge la définition du référentiel d'évaluation Pays et de ses programmes et également a assuré le suivi de la mise en œuvre de l'évaluation.

Pour le programme LEADER+, un référentiel local, a été mis en œuvre avec l'appui de l'ARIC (RRP Région Bretagne). Ce référentiel est une déclinaison du référentiel régional qui regroupe les 14 GALs bretons.

Une synthèse de l'évaluation des 14 GALs bretons a été finalisée début 2006 et a fait l'objet d'une présentation au niveau des co-financeurs à l'occasion d'une rencontre des comités de programmation bretons le 16 mai 2006 à Pleine Fougères.

☒ Les objectifs opérationnels de l'évaluation en 2006 sont différents de la démarche à mi-parcours qui a été réalisée en 2005. En effet, l'option choisie est la réalisation de petits reportages vidéos de trois minutes. Ces reportages sont des témoignages de porteurs de projets des 10 projets les plus pertinents en ligne sur le site internet du Pays.

☒ Le pays du Trégor-Goëlo a mise en place une **évaluation finale** sur la période de mai à septembre 2007 conduite par un stagiaire étudiant en « Master 2 Management des Entreprises de l'Economie Sociale ». Les objectifs de cette évaluation étaient les suivants :

- de mesurer, ou du moins d'apprécier le plus objectivement possible, les effets du programme sur le territoire
- de comprendre le processus de mise en œuvre et de juger de son efficacité
- d'aider le GAL à porter un jugement de valeur sur sa politique menée
- de préparer les futurs programmes de développement rural, tout particulièrement la candidature au LEADER pour la période 2007-2013

☒ Les indicateurs concernant les priorités transversales :

A ce jour, concernant la thématique des nouvelles technologies, il n'est pas souvent pertinent de renseigner la fiche égalité des chances hommes/femmes, la fiche environnementale est mieux adaptée à notre problématique territoriale.

Voir en annexe le bilan de l'évaluation LEADER+

D. Mesures prises pour assurer la publicité du programme

☒ Supports de communication :

- Site Internet : <http://www.paystregorgoelo.com>
- Lettre du Pays
- TV WEB : <http://www.tv-tregor.com/>
- Presse locale



- Documentation interne (flyer sur le programme distribué lors des réunions publiques)

☞ Opérations de communication :

- Conférences de presse pour des appels à projets
- Témoignages porteurs de projet
- Présence à des séminaires thématiques

E. Actions de contrôle de service fait

Les contrôles de service fait sont réalisés sur chacun des dossiers. Le technicien en charge du dossier accompagne le porteur de projet dans sa gestion administrative. Des rendez-vous réguliers sont pris avec les porteurs pour s'assurer du déroulement de l'opération et de sa bonne gestion financière. Au moins une visite sur place est réalisée en fin d'opération pour constater si possible de l'opération réalisée.

F. Utilité de la mise en réseau.

La mise en réseau du Grand Ouest s'est officialisée en octobre 2004. La Région Bretagne s'est alors organisée autour de l'ARIC, structure porteuse du RRP (Relais Régional de Proximité - volet 3).

A ce jour, l'ARIC nous a permis d'accompagner les 14 GALs bretons sur la démarche d'évaluation (réunion, formation à la méthodologie), d'organiser tous les deux mois des réunions entre les 14 GALs qui ont pour but d'échanger sur des aspects de gestion ou sur des actions communes aux GALs (évaluation, coopération, capitalisation des expériences via un extranet interGALs).

Ce réseau de proximité permet aux GALs d'officialiser leur réseau régional préexistant auprès des collectivités territoriales et d'intégrer ces collectivités plus fortement dans certaines de nos actions comme par exemple l'évaluation traitée au niveau régional et d'asseoir les actions du programme au sein de ces instances.

Au cours de l'année 2008, du fait de la clôture du programme, les rencontres ont été moins fréquentes, la dernière session s'étant réalisée en juin 2008. Toutefois, les contacts ont été maintenus, notamment au travers d'un travail élaboré par Grégory ARNEAU (Stagiaire ARIC) concernant la « capitalisation des démarches d'évaluation dans LEADER+ en Bretagne » et une présentation du guide pratique de l'évaluation au regard de l'expérience LEADER+ en Bretagne le 20 octobre 2008 à Pontivy.

Les conclusions sur ce réseau montrent une grande efficacité au niveau technique (animateurs et gestionnaires du programme LEADER+), mais c'est un réseau qui a montré ses limites, notamment au niveau politique, ce réseau devrait être un réseau de territoire et non un réseau technique s'il veut être force de proposition et de pression politique et stratégique, reconnue à l'échelle nationale.

Le Réseau Régional de Proximité a organisé notamment, en lien avec les 14 GALs bretons une journée de rencontre entre les comités de programmation dont l'objectif était d'échanger et de capitaliser sur nos expériences. Le fil conducteur de cette journée était l'anticipation pour la période 2007-2013.



Notre GAL communique également avec d'autres GALs nationaux via nos trois projets de coopération interterritoriale ou via le réseau des GALs TIC. La coopération est, en effet, un bon moyen de tisser des liens avec d'autres territoires français.

Le site Internet de l'UNA et sa base contacts est également un bel outil pour chercher des partenaires en France.

G. Mesures prises pour assurer la clôture du programme

L'équipe LEADER+ a mis en place une procédure de Clôture et un rétroplanning, en avril 2009, respectant les préconisations générale de l'autorité de gestion à la suite de la réunion d'information sur la clôture mis en place par la délégation régionale du CNASEA, le 23 avril 2008 à RENNES.

Enfin une formation sur la procédure d'archivage d'un dossier LEADER+ sur le logiciel PRESAGE a été réalisée auprès des techniciens de l'équipe du Pays Trégor-Goëlo en charge de dossiers LEADER+.

Il s'avère que les recommandations réalisées lors des visites sur place du CNASEA ne se sont pas avérées utiles contrairement aux requêtes clôtures réalisées et adressées régulièrement par le CNASEA.

H. Appréciation générale de la mise en œuvre du programme

Le Pays du Trégor-Goëlo a signé en décembre 2006 son Contrat de Pays avec le Conseil régional ce qui engage le Pays du Trégor-Goëlo dans un partenariat étroit avec la région Bretagne à travers sa nouvelle politique de développement local.

L'une des cinq vocations territoriales du contrat du Pays du Trégor-Goëlo « Etre un Acteur majeur des réseaux Hautes Technologies et Innovations » conforte la stratégie du programme LEADER+.

En effet, possédant l'ensemble des outils économiques nécessaires à un développement industriel performant - les établissements d'enseignement, les centres de recherche et les entreprises (grands groupes et PME/PMI), les acteurs du Pays du Trégor-Goëlo se mobilisent afin que les compétences existantes sur le territoire soient conservées et développées. Le Pays souhaite, dès lors, que le Conseil régional accompagne les projets d'investissement et de recherche, en complément des initiatives et expérimentations qui pourront être financées dans le cadre du programme LEADER+

Après six années de mise en œuvre du programme LEADER+ sur notre territoire, nous constatons que le transfert des nouveaux savoir-faire et nouvelles technologies de la zone urbaine vers la zone rurale répond bien à un besoin et s'est mis en place très rapidement de façon privilégiée sur les territoires des Communauté de Communes de Paimpol Goëlo et de la Presqu'île de Lézardrieux ou les acteurs locaux se sont fortement mobilisés ce qui conforte l'échelle de territoire. Il est vraisemblable que la prise de connaissance des contraintes réglementaires concernant l'aide aux entreprises plafonnées à 15% a contrarié une majorité des acteurs privés. Malgré cela, l'élargissement du champs d'intervention à permis de relancer le programme LEADER+ et de tenir les objectifs élaborés initialement.

Concernant les possibilités de co-financement, nous continuons à constater le désengagement de l'Etat sur l'aide au porteur de projet (ex : FNADT, réduction fonds Economie Sociale et Solidaire,). Face à cette situation, notre GAL sollicite essentiellement



des fonds régionaux ou départementaux soit sur des lignes sectorielles, soit sur la ligne LEADER+ (soit 15 % de notre enveloppe FEOGA pour le Conseil Général 22 et 20% pour le Conseil Régional de Bretagne). Cette démarche répond également au besoin d'une instruction plus courte avec un cofinancement validé. Il est à noter que l'ensemble de ces cofinancements ont été entièrement engagés fin 2007, il n'y avait donc plus la possibilité de cofinancement sur ces enveloppes « spécifiques LEADER+ » au cours de l'année 2008. Il en découle que les acteurs privés tels que les associations obtiennent de moins en moins d'aides. L'impact direct de cette situation est de ne pouvoir répondre à certains porteurs de projets dans le milieu associatif et culturel, qui n'ont plus aucune ressource pour justifier d'un autofinancement.

V. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES.

En vue de respecter les politiques communautaires, notre GAL s'appuie à la fois sur le guide de gestion et sa nouvelle version et également sur le conseil des techniciens du CNASEA régional ou siège selon les volets. En effet, cet échange avec le CNASEA est à ce jour incontournable car nous constatons qu'aucun dossier ne soulève la même problématique.

Nous nous appuyons également sur le réseau des GALs via le RRP en vue d'échanger sur des montages particuliers ou sur des réseaux plus informels entre GALs (coopération, même thématique...)

Nous accompagnons les porteurs de projet afin qu'ils renseignent au mieux les fiches sur l'environnement, sur l'égalité des chances hommes/femmes.

Nous consultons le code des marchés publics et allons chercher l'expertise sur notre territoire auprès des instances compétentes (ex : Trésor Public, agent comptable...).

Notre GAL a une grille d'évaluation des projets depuis le démarrage du programme, celle-ci a été améliorée et intégrée à la fiche synthèse du projet remise aux membres du comité de programmation. L'évaluation à mi-parcours est aussi un moyen de revoir nos outils pour bien cadrer l'éligibilité, la pertinence d'un projet présenté.

S'ajoute à cette grille, l'action des techniciens du GAL qui filtrent les projets inéligibles (santé, scolaire, secteur du service public en général), ces projets sont toutefois présentés au comité de programmation pour information.

Le circuit d'instruction d'un projet a été acté entre les collectivités territoriales et les 14 GALs de notre région. Le circuit est donc le suivant :

1. Le GAL LEADER+ instruit le projet et le passe en pré-comité de programmation (accord ou non sous réserve de cofinancement). Le porteur de projet est alors convié à exposer en 20 minutes son projet et répond aux questions des membres du comité.
2. Le GAL LEADER+ sollicite le cofinancement auprès de la Région ou du Conseil Général, un rendez-vous est parfois pris avec les techniciens de ces collectivités



pour exposer le dossier. Des échanges par téléphone et par mail sont nécessaires pour assurer la bonne compréhension du dossier.

3. Le co-financeur passe le dossier en commission et valide ou non le projet.
4. Le GAL LEADER+ peut ensuite valider en comité de programmation le dossier, après avoir reçu les avis de la Sous Préfecture en cas de consultation et lever les doutes sur des points d'éligibilité qui seraient restés en suspens.

Pour information, les collectivités territoriales Conseil Général et Conseil Régional ont octroyé une enveloppe respectivement de 15 % et de 20% de l'enveloppe communautaire par GAL, un référent LEADER+ au sein de ces structures centralise toutes nos demandes et oriente les dossiers, soit vers une ligne sectorielle, soit vers la ligne LEADER+.

Ce circuit facilite les échanges, l'instruction et aussi la recherche de cofinancement.

CONCLUSION :

Dans le cadre de son programme LEADER+ (2002-2008), le Pays du Trégor-Goëlo avait choisi d'orienter sa stratégie de développement autour du thème fédérateur « Utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies pour rendre plus compétitifs les produits et services des territoires ». Il aura permis de soutenir financièrement de nombreux projets et initiatives portant sur la diffusion des nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies dans le tissu rural du Trégor-Goëlo et d'atteindre les objectifs fixés :

- transfert des compétences entre la zone rurale et la zone urbaine
- diminution de la fracture numérique de l'espace rural

Avec une enveloppe de 1 762 000 € de FEOGA (sans aucun dégagement d'office), ce sont près de 100 projets LEADER + (hors assistance technique) qui ont été financés en moins de six ans.

ANNEXES :

Annexe 1 : Liste des opérations règle 12

Annexe 2 : Liste d'opérations générant des recettes

Annexe 3 : Liste d'opérations qui ont fait l'objet de procédures judiciaires et administratives

Annexe 4 : Dernière maquette financière validée par le GAL

Annexe 5 : Dernières fiches actions réactualisées et validées par le GAL

Le 16 janvier 2008

**Monsieur Maurice GOARIN
Président du GAL du Pays du Trégor-
Goëlo**



Annexe 1

Liste des opérations dérogatoires à règle 12 du règlement 1685/00

Année)	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<i>Nombre de dossiers programmés :</i>	0	0	1 Opération N° 17326	0	4 opérations (dont 3 abandonnées : n° 24773/19937 /21248) Opération maintenue n° 21250	0



Annexe 2

Liste d'opérations générant des recettes

N ° PRESAGE	Nature des recettes	détail	Montant en euros
3517	RECETTES	RECETTES SUR VENTES CD	4 734,60 €
11815	recettes des expositions sur l'année	recette 19 semaines de location	1 500,00 €
16767	droits d'entrée	droits d'entrée recettes du 01-01-06 au 30-12-06	4 337,50 €
16767	droits d'entrée	droits d'entrée recettes du 27-04-05 au 31-12-05	2 599,00 €
16767	droits d'adhésion	droits d'adhésion recettes du 27-04-05 au 31-12-05	380,00 €
16767	droits d'adhésion	droits d'adhésion du 01-01-06 au 30-12-06	370,00 €
24770	recettes	droits d'entrée	3 137,00 €
24770	recettes	droits d'adhésion	330,00 €
24770	recettes	ventes	300,00 €
28502	annexe 18bis	recettes	1 242,00 €
29124	recettes	recettes	3 412,24 €
TOTAL Recettes			22 342,34 €



Annexe 3

Liste d'opérations qui ont fait l'objet de procédures judiciaires et administratives

N° opération	Volet	Mesure	Nom du débiteur	Origine de l'OR (type de contrôle, surfinancement, CSF,.....)	Montant FEOGA inéligible	Montant du titre de perception (= OR émis)	Date d'émission du titre de perception	Autorité ayant émis le titre de perception	Date du recouvrement effectif (=date du dernier recouvrement)	Montant du recouvrement effectif (montant global)	OR pris en charge par le GAL O/N (1)	OR irrécouvrable O/N (2)
1556	V1	5	PATG	Contrôle	3 121,31 €	3 121,31 €	28/06/2008	GIP Pays de Trégor Goëlo	28/06/2008	3 121,31	N	N
1484	V1	5	IN CUBE	Contrôle 5% par sondage	1 370,60 €	1 370,60 €		GIP Pays de Trégor Goëlo		0,00	O	N
12001	V2	1	CDC Centre Trégor	sur financement	205,80 €	205,80 €	10/09/2008	GIP Pays de Trégor Goëlo	30/10/2008	205,80	N	N
1495	V1	5	EMEDIA	sur financement	5 000,00 €	5 000,00 €	10/09/2008	GIP Pays de Trégor Goëlo	10/09/2008	5 000,00	N	N
6316	V1	5	CDC Paimpol Goëlo	sur financement	715,00 €	715,00 €	10/09/2008	GIP Pays de Trégor Goëlo	11/09/2008	715,00	N	N
10988	V1	3	GIP	Dépenses inéligibles	35,88 €	35,88 €	24/01/2008	Cnasea	18/02/2208	35,88	N	N
3517	V1	6	DASTUM	Dépenses inéligibles	949,78 €	949,78 €	16/12/2008	GIP Pays de Trégor Goëlo	16/12/2008	949,78	N	N
B - Total					11 398,37 €							



Annexe 4

Dernière maquette financière validée par le GAL le 13 novembre 2008

Intitulé de la sous-mesure volet 1	Part de la sous-mesure dans le plan de financement volet 1		Coût total volet 1		Dépenses publiques				Dépenses privées	
	% du coût total volet 1	% contribution FEOGA- O Volet 1	Montant en euro	%	FEOGA-O		Contributions nationales		Montant en euros	%
					Montant en euros	%	Montant en euros	%		
fiche action 1 (Inciter au développement de l'usage des TIC et optimiser les équipements complémentaires d'accès aux infrastructures TIC à titre expérimental, et création de centre de ressources TIC)	15,03	17	591 658,00	100%	304 658,00	51%	143 000,00	24%	144 000,00	24%
fiche action 2 (Développer et renforcer les points d'accès aux TIC dans l'espace rural du Trégor Goëlo)	9,03	8	355 400,00	100%	149 500,00	42%	153 900,00	43%	52 000,00	15%
fiche action 3 (Accompagner le transfert des nouveaux savoir-faire)	4,78	3	188 000,00	100%	50 000,00	27%	22 000,00	12%	116 000,00	62%
fiche action 4 (Promouvoir le territoire touristique du Trégor Goëlo)	15,28	12	601 500,00	100%	213 000,00	35%	333 500,00	55%	55 000,00	9%
fiche action 5 (Promouvoir les services et produits des entreprises du Trégor Goëlo)	2,11	2	83 000,00	100%	27 000,00	33%	28 500,00	34%	27 500,00	33%
fiche action 6 (Renforcer l'expression citoyenne et participative de la population en facilitant l'accès aux informations économiques, sociales, culturelles et environnementales par les TIC)	18,18	23	715 470,00	100%	411 470,00	58%	151 000,00	21%	153 000,00	21%
fiche action 7 (Améliorer et développer les services et produits pour la population par les TIC)	13,22	10	520 130,00	100%	167 630,00	32%	180 000,00	35%	172 500,00	33%
fiche action 8 (Acquérir des compétences)	0,53	1	20 683,78	100%	10 342,00	50%	10 341,78	50%	0,00	0%
fiche action 9 (Animer le programme)	9,26	10	364 400,00	100%	182 200,00	50%	182 200,00	50%	0,00	0%
fiche action 10 (Gérer le programme)	9,36	10	368 400,00	100%	182 200,00	49%	186 200,00	51%	0,00	0%
fiche action 11 (Evaluer le programme)	0,61	1	24 000,00	100%	12 000,00	50%	12 000,00	50%	0,00	0%
fiche action 12 (zone d'activité intermédiaire et nouvelle technologie)	2,62	3	103 000,00	100%	52 000,00	50%	51 000,00	50%	0,00	0%
TOTAL VOLET 1	100,00	100	3 935 641,78	100%	1 762 000,00	44,77%	1 453 641,78	37%	720 000,00	18%

Intitulé du projet volet 2	Part de la sous-mesure dans le plan de financement volet 2		Coût total volet 2		Dépenses publiques				Dépenses privées	
	% du coût total volet 2	% contribution FEOGA- O Volet 2	Montant en euro	%	FEOGA-O		Contributions nationales		Montant en euros	%
					Montant en euros	%	Montant en euros	%		
Volet 2, projet 1 (Les visioquichets Point Public Multiservices, une réponse pour le développement des services de proximité aux publics en milieu rural)	40%	37%	98 802,53	100%	44 239,87	45%	26 605,56	27%	27 957,71	28%
Volet 2, Système d'Information Géographique d'Aménagement Rural et Environnement	25%	26%	63 193,66	100%	31 400,48	50%	19 154,03	30%	12 639,15	20%
Volet 2, projet 3 (Télé locale participative)	35%	36%	86 300,00	100%	43 150,00	50%	25 890,00	30%	17 260,00	20%
TOTAL Volet 2	100%	100%	248 296,19	100%	118 790,35	48%	71 649,59	29%	57 856,86	23%



Annexe 5

Dernières fiches actions réactualisées et validées par le GAL datées du 13/11/2008



Fiche - Action n° 1 :	Inciter au développement de l'usage des TIC et optimiser les équipements complémentaires d'accès aux infrastructures TIC à titre expérimental, et création de centre de ressources TIC
----------------------------------	---

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

La politique visée en matière de développement des TIC sur le territoire LEADER+ doit permettre l'accès le plus large possible aux services de télécommunications (outils adaptés aux zones rurales, haut débit) à des conditions tarifaires raisonnables (coût de raccordement et coût de fonctionnement). Il s'agit alors de favoriser l'émergence d'opérateurs locaux pour maintenir voire renforcer l'attractivité du territoire et optimiser la performance des utilisateurs.

Certaines actions préalables peuvent favoriser le développement d'équipements complémentaires d'accès aux infrastructures sans nécessiter de lourds investissements.

→ Associer les collectivités locales à la mise en place d'équipements complémentaires d'accès aux infrastructures en créant des centres de ressources spécialisés : Infrastructures, Systèmes d'Information Géographiques ou autres.

→ Expérimenter les nouvelles technologies adaptées au territoire qui deviendrait un « territoire pilote » en partenariat avec les collectivités locales, les opérateurs et les entreprises. Il s'agit bien de réaliser des actions ciblées à caractère démonstratives et reproductibles sur d'autres territoires ruraux.

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :

- INVESTISSEMENTS LIES A LA CREATION DES CENTRES DE RESSOURCES/COMPETENCES
 - Cyberespaces : espaces cultures multimedia (E.C.M.)*, Bus itinérant haut débit,
 - Centre d'informations géographiques : S.I.G. (Système d'Information Géographique)
 - Centre de ressources sur le patrimoine maritime
 - Infrastructures :
 - Matériels informatiques : serveurs, bases de données, micro-ordinateurs, système de sécurité (firewall..),
 - Matériels électriques : câblage
 - Expérimentation de connexion haut débit en zone rurale : Wi-fi, Satellite, Transmission par Infrarouge
 - Matériels interactifs TIC de scénarisation
 - Formation de personnel, participation au coût de fonctionnement
- ACTIONS DE SENSIBILISATION, D'EXPERTISE EN DIRECTION DES DECIDEURS
 - Organisation de conférences thématiques sur les usages des TIC
 - Mise en place de formation du personnel d'animation
 - Information sur l'intérêt de centres de ressources au sein d'une commune
 - Intérêt du haut débit
- ENQUETES SUR LES BESOINS DES COLLECTIVITES
 - Liaison à haut débit à envisager
 - Identification des besoins de formation
 - Consultation de la population
- ETUDES DE FAISABILITE ECONOMIQUE ET TECHNIQUE SUR LE DEPLOIEMENT D'INFRASTRUCTURES
 - pour la création d'un centre de ressources/compétences (cf ci-dessus)
 - pour le raccordement au haut débit des centres de ressources
- REALISATION DE PROTOTYPE, ACTION PILOTE
 - Expérimentation de nouvelles technologies à haut débit

* : des animations et des ateliers permettant d'expérimenter, de développer et d'encourager l'utilisation des



nouvelles technologies comme outils de création et d'expression artistiques (écriture hypertextuelle, graphisme, musique électronique...) ”.

Bénéficiaires :	
Evaluation du nombre :	12
Types (préciser statuts) :	Communautés de communes, Communes, Etablissements Publics
Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo Anse de Viarmes, 4, rue Anse de Viarmes, 22300 Lannion Tel : 02 96 46 47 00, Fax : 02 96 46 47 15 info@paystregorgoelo.com
Indication sur le montage financier : le comité de programmation est susceptible de moduler le taux et plafond d'intervention selon les cofinancements obtenus, la nature des projets (étude, investissement matériel, fonctionnement), le statut du porteur du projet et les actions prioritaires.	
Estimations retenues :	820 000 € soit centre de ressource : 120 000 € / opération étude & travaux : 58 000 € / opération
Taux d'intervention :	51%
Régimes d'aides concernant cette mesure :	Il n'y a pas d'aides particulières. Les entreprises devront faire un effort financier pour la phase prototype.

Critères de suivi de l'action :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	
De réalisation	Nombre de centres de ressources créés	2	
	Nombre d'études et travaux réalisés	10	
De résultats	Pourcentage de la population concernée	45%	
Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :			
Durable : Déployer des équipements complémentaires aux infrastructures permettant de développer l'accès et les usages des TIC dans de bonnes conditions techniques et financières sur l'ensemble du territoire.			
Transférable : A des secteurs ruraux ayant les caractéristiques proches du Trégor-Goëlo.			
Plan de financement :			
Coût total HT	Dépenses publiques, base HT		Dépenses privées, base HT
	Contributions communautaires	Contributions nationales	
591658.00 €	304 658.00 €	143 000 €	144 000.00 €



Fiche - Action n° 2 :	Développer et renforcer les points d'accès aux TIC dans l'espace rural du Trégor-Goëlo
Objectifs et rapport à la stratégie de développement :	
<p>Les nouvelles technologies doivent permettre un maintien de services publics de qualité et de proximité sur l'ensemble du territoire.</p> <p>L'objectif vise à conforter et renforcer l'action menée par les Cybercommunes existantes (concept mis en œuvre à l'aide du Conseil régional depuis 1998). Pour ce faire, le territoire doit cibler ses interventions en :</p> <ul style="list-style-type: none">• développant les équipements et les outils d'information et de communication adaptés à l'ensemble des publics,• renforçant les équipements de proximité (bornes interactives, visio-guichets, cyberbus et autres outils) pour améliorer les services au sein de l'espace rural.	

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :
<ul style="list-style-type: none">• ACTIONS DE SENSIBILISATION, DE FORMATION ET DE CONSEILS AUX USAGES ET EQUIPEMENTS DES TIC<ul style="list-style-type: none">- Organisation de conférences thématiques sur les usages des TIC à destination des animateurs des cybercommunes et du grand-public appuyées sur des démonstrations- Mise en place de formation spécifique pour les animateurs des cybercommunes, des points P@T et le personnel de Mairie aux usages des TIC• REALISATION DES EXPERIMENTATIONS ET LEUR DEVELOPPEMENT APRES EVALUATION<ul style="list-style-type: none">- Sur une zone géographique déterminée- Concept reproductible sur d'autres zones du territoire Leader+• ETUDES SUR LES BESOINS DES COLLECTIVITES ET DE FAISABILITE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE D'IMPLANTATION DES EQUIPEMENTS TIC<ul style="list-style-type: none">- Enquête auprès de la population sur la zone rurale (jeunes, personnes âgées, personnes isolées, agriculteurs, ostréiculteurs, artisans..) sur leurs besoins et leurs attentes- Evaluation des coûts d'équipements TIC (matériels informatiques, raccordement)• EQUIPEMENTS TIC<ul style="list-style-type: none">- Matériels informatiques : ordinateurs, scanners, webcam, imprimantes, graveurs, visioconférences, micro, baffles, logiciels, vidéoprojecteur- Equipements interactifs à but touristique et/ou culturel : bornes interactives, vitrines interactives, cyberbus, terminaux (téléphone sans fil, boîtier, PdA, télévision....)• CREATION DU CENTRE DE RESSOURCES « NTIC »<ul style="list-style-type: none">- Aide à l'achat de biens immeubles ou de rénovation local Investissement pour la création ou la rénovation de bâtiments dans le cadre d'un centre de ressources ou d'une structure ayant pour vocation l'utilisation des nouvelles technologies



Bénéficiaires :	
<i>Evaluation du nombre :</i>	15
<i>Types (préciser statuts) :</i>	Communautés de communes, Communes, Associations, Organismes de formation, Chambres consulaires
<i>Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :</i>	GAL et GIP -AdT du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 46 66 33, Fax : 02 96 48. 73. 07 info@paystregorgoelo.com
<i>Indication sur le montage financier: le comité de programmation est susceptible de moduler le taux et plafond d'intervention selon les cofinancements obtenus, la nature des projets (étude, investissement matériel, fonctionnement), le statut du porteur du projet et les actions prioritaires.</i>	
<i>Estimations retenues :</i>	470 000 € soit 31 333 € / opération 40 000 Euros/opération pour le bâti
<i>Taux d'intervention :</i>	42% 30% dans le cas de l'acquisition ou la rénovation de bâti

critères de suivi de l'action :			
<i>Indicateurs</i>	<i>Description</i>	<i>Objectifs chiffrés</i>	
<i>De réalisation</i>	Nombre d'équipements expérimentaux mis en place	15	
	Nombre de secteurs d'activités impliqués	4	
<i>De résultats</i>	Nombre de collectivités locales impliquées	50%	
	Nombre de transferts d'équipements sur le territoire	6	
Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :			
<u>Durable</u> : Les TIC concourent au maintien de service au public de qualité et de proximité en milieu rural par la formation des utilisateurs et par la mise en place de solutions adaptées.			
<u>Transférable</u> : Diffusion des expériences menées pour le maintien des services en milieu rural à l'intérieur du territoire			
Plan de financement:			
<i>Coût total HT</i>	<i>Dépenses publiques, base HT</i>		<i>Dépenses privées, base HT</i>
	<i>Contributions communautaires</i>	<i>Contributions nationales</i>	
355 400.00 €	149 500.00€	153 900.00 €	52 000.00 €



Fiche -
Action n° 3 :

Accompagner le transfert des nouveaux savoir-faire

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

Pour s'adapter à l'évolution des marchés et de la concurrence et rester compétitives, les entreprises doivent innover sur le plan économique, technique et organisationnel.

Il s'agit d'accompagner les entreprises dans la conception de nouveaux produits et services pour diversifier leurs activités ou conforter leurs activités actuelles en bénéficiant de nouveaux savoir-faire.

- Mutualiser l'accès aux banques de données de nature économiques, technologiques et autres services par la mise en place d'abonnements collectifs.
- Organiser des rencontres au sein du Pays afin de renseigner les entreprises sur les nouvelles technologies, les nouveaux savoir-faire et leurs évolutions prévisibles.
- Mutualiser les nouveaux savoir-faire et leurs évolutions prévisibles.
- Mener une étude avec l'aide d'un cabinet conseil, sur les potentialités de créer de nouveaux produits ou activités à partir de l'existant et en s'appuyant sur les technologies maîtrisées dans les centres de ressources proches (Télécoms, Informatique, Multimédia, optique...).
- Faciliter l'accès aux aides existantes et favorisant l'acquisition de nouveaux savoir-faire par les entreprises.
- Faire connaître les centres d'expérimentation, de transfert et de compétences existants pour mieux les utiliser.
- Organiser des rencontres d'information sur les nouveaux savoir-faire et particulièrement sur les énergies renouvelables et leurs applications

- Démontrer l'intérêt des énergies renouvelables au quotidien en développant des exemples d'usages

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :

- ACTIONS D'INFORMATION DES PROFESSIONNELS EN MATIERE DE TIC ET DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE
 - Organiser des conférences ou petits-déjeuners thématiques métier appuyés sur des simulations ou démonstrations telles que :
 - Se connecter à Internet et les premiers usages commerciaux
 - les places de marché sur Internet pour le secteur de l'agroalimentaire
 - Promouvoir son activité sur Internet pour les commerçants et artisans
 - ...
 - Formations spécifiques destinées aux acteurs économiques du Pays Trégor Goëlo : commerçants, artisans, agriculteurs, pêcheurs...
- ENQUETES DES BESOINS DES PROFESSIONNELS - ETUDE DE FAISABILITE TECHNIQUE ET ECONOMIQUE SUR LES NOUVEAUX PRODUITS ET SERVICES A PROPOSER AUX ENTREPRISES
 - Etudes auprès des acteurs économiques du Pays du Trégor Goëlo pour identifier leurs besoins et attentes en matière TIC,
 - Etudes sur les nouveaux produits et services du Pays Trégor Goëlo pouvant être transférés sur la zone rurale.
 - Mise en place d'une cellule de veille technologique
- ACTIONS DE MISE EN RESEAUX DE PROFESSIONNELS ET EQUIPEMENTS TIC
 - Transfert des savoir-faire entre les acteurs de la zone urbaine de Lannion avec la zone rurale du Pays par :
 - Des groupes de travail thématiques
 - La création de forums sur Internet
 - La mise en place d'espaces d'informations par thématique métier sur Internet (portail, intranet, extranet, places de marché..) pour favoriser l'échange entre métiers.



- Mise à disposition des informations des centres de ressources vers les acteurs économiques par abonnement.
- ACTIONS DE COMMUNICATION OU D'AIDE A LA COMMERCIALISATION
 - Aides sur les méthodes de communication ou de commercialisation à adopter sur Internet par du conseil, de la formation.
- DEMONSTRATION SUR L'USAGE DES ENERGIES RENOUVELABLES
 - Réalisation d'études de faisabilité
 - Mise en place de sites pilotes

Bénéficiaires :	
<i>Evaluation du nombre :</i>	15
<i>Types (préciser statuts) :</i>	Communautés de communes, Communes, Entreprises, chambres consulaires, coopératives agricoles, groupements professionnels, associations
<i>Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :</i>	GAL et GIP -AdT du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 46 66 33, Fax : 02 96 48. 73. 07 info@paystregorgoelo.com
<i>Indication sur le montage financier : le comité de programmation est susceptible de moduler le taux et plafond d'intervention selon les cofinancements obtenus, la nature des projets (étude, investissement matériel, fonctionnement), le statut du porteur du projet et les actions prioritaires.</i>	
<i>Estimations retenues :</i>	300 000 € soit 20 000 € / opération
<i>Taux d'intervention :</i>	27%
<i>Régimes d'aides concernant cette mesure :</i>	Régimes d'aides notifiés : ATOUT, FRAC, ANVAR,

Critères de suivi de l'action :			
<i>Indicateurs</i>	<i>Description</i>		<i>Objectifs chiffrés</i>
<i>De réalisation</i>	Nombre de réseau de professionnels mis en place		2
	Nombre de rencontres thématiques		11
<i>De résultats</i>	Nombre de centres de ressources impliqués		4
	Nombre d'entreprises mobilisées		200
<i>Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :</i>			
<u>Durable</u> : Permettre aux entreprises locales d'accéder aux informations économiques et techniques rapidement et à moindre coût, de développer des services et produits tout en respectant l'environnement.			
<u>Transférable</u> : sur des territoires qui bénéficient de la présence de centres de compétences technologiques.			
Plan de financement :			
<i>Coût total HT</i>	<i>Dépenses publiques, base HT</i>		<i>Dépenses privées, base HT</i>
	<i>Contributions communautaires</i>	<i>Contributions nationales</i>	
193 000.00 €	50.000.00 €	22 000.00 €	116 000.00 €



Fiche -
Action n° 4 :

Promouvoir le territoire touristique du Trégor-Goëlo

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

Le Pays du Trégor-Goëlo est un territoire riche de sa diversité paysagère et culturelle. Les nouvelles technologies doivent faciliter l'accès, pour la population locale et pour les visiteurs, aux informations touristiques. Il s'agit ici de :

- Utiliser les TIC pour constituer un maillage d'offres de visites de sites et de manifestations afin d'augmenter la durée des séjours sur le territoire,
- Proposer de nouveaux services et produits valorisant des activités touristiques tournées vers le littoral et le territoire rural en mobilisant des partenaires de divers secteurs,
- Organiser et valoriser plus efficacement à l'aide d'un site portail du Pays Touristique du Trégor Goëlo, les services et produits touristiques en veillant au référencement des sites et à la mise à jour des informations,
- Aide financière à la création d'un site internet à condition qu'il participe à l'architecture globale d'un site portail,
- Utiliser les SIG pour développer la guidance des visiteurs et des touristes (itinéraire des sentiers de randonnées, localisation des sites, des monuments historiques classés, inscrits et non protégés,...),
- Développer l'usage de l'Internet mobile par des systèmes d'audio guidage (portable, GPS,...) par la mise en œuvre d'outil d'aide à la découverte de type audio guide permettant une découverte « in situ » à la carte (notamment le patrimoine rural),
- Créer et installer un réseau de bornes interactives d'information touristique du Pays du Trégor Goëlo, des supports d'information interprétatif interactif et autres nouveaux équipements (DVD, CD Rom...). La mise en œuvre de ses opérations concourt à déployer les supports d'information touristique (hébergement, restauration, randonnée, activités ludiques, patrimoine,...) auprès des visiteurs et à assurer des retombées économiques par la maîtrise des flux touristiques.
- Accroître les synergies et des coopérations entre les équipements culturels et des musées par l'apport des TIC (muséographie moderne, Multimédia...),
- Développer une expertise et un pôle de compétence au sein d'un centre de ressources, à créer, du Pays Touristique du Trégor Goëlo. Les rôles attendus sont les suivants : améliorer et adapter l'offre touristique par l'usage des TIC, adapter l'offre touristique aux évolutions de la société et de la consommation pour mieux répondre à la demande, faire émerger, par des approches territoriales, la mise en œuvre de stratégies de développement en s'appuyant sur les TIC, améliorer les systèmes de mise en marché de produits touristiques par l'usage des TIC, aide à la décision et au montage de projet et de produits touristiques dotés de moyens et équipés de TIC, Numérisation du patrimoine rural et maritime.

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :

- AUDIT SUR LES EQUIPEMENTS ET FONCTIONNEMENT DES SITES ACTUELS
 - Etat des équipements informatiques et connexions possibles haut débit entre les différents offices du tourisme, syndicats d'initiatives, point I.
 - Etat des lieux des signalétiques interactives touristiques du Pays du Trégor Goëlo
 - Etude de faisabilité sur les moyens de valoriser le patrimoine par les TIC
- ACTIONS D'INFORMATION, DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS SUR LES USAGES DE TIC
 - Formation destinée aux professionnels du Tourisme appartenant à un organisme touristique sur les usages TIC possibles:
 - Fonctionnement interne : messagerie, échanges de données...
 - Outils interactifs (bornes, audio guidage, terminaux GPS...)



- Mise à profit du S.I.G. pour l'accueil des touristes (circuit de randonnée, hébergements, restauration, activités ludiques, patrimoine rural,...)
 - Formation pour les professionnels du Tourisme (restaurateurs, gîtes, hôtels, commerçants)
 - Formation de base en informatique : traitement de texte, tableurs,...
 - Formation aux usages Internet : messagerie, échanges de données, méthode de promotions commerciales sur le net...
 - CREATION DU CENTRE DE RESSOURCES « TOURISME »
 - Aide à l'achat de biens immeubles ou de rénovation local
 - Investissement pour la création ou la rénovation de bâtiments dans le cadre d'un centre de ressources ou d'une structure ayant pour vocation l'utilisation des nouvelles technologies
 - Acquisition et gestion d'équipements informatiques, accès et usage de TIC :
 - Matériels informatiques : serveurs, bases de données, micro-ordinateurs, système de sécurité (firewall..),
 - Matériels électriques : câblage
 - Connexion expérimentale au haut débit
 - Définition d'une stratégie TIC du Pays touristique et assistance aux Maîtres d'Ouvrage (embauche d'un (une) développeur au tourisme/TIC)
 - Formation du personnel du centre de ressources, participation au coût de fonctionnement
 - Création d'un site Internet (portail) touristique du Pays Trégor Goëlo avec liaison avec le S.I.G.
 - EXPERIMENTATION D'EQUIPEMENT TIC
 - Bornes, vitrines, panneaux d'interprétation interactifs, audio guidage par GPS...
 - Système d'Information Géographique : mise à disposition par accès autorisé aux informations du SIG pour les professionnels du tourisme et visiteurs et touristes...
- Mise en réseau des Offices du Tourisme et Points d'Informations touristiques

Bénéficiaires :	
<i>Evaluation du nombre :</i>	10
<i>Types (préciser statuts) :</i>	Communautés de communes, Communes, Entreprises, associations, groupements professionnels
<i>Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :</i>	GAL et GIP -AdT du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 46 66 33, Fax : 02 96 48. 73. 07 info@paystregorgoelo.com
<i>Indication sur le montage financier : Le comité de programmation est susceptible de moduler le taux et plafond d'intervention selon les cofinancements obtenus, la nature des projets (étude, investissement matériel, fonctionnement), le statut du porteur du projet et les actions prioritaires.</i>	
<i>Estimations retenues :</i>	470 000 € soit 47 000 € / opération 40 000 Euros/opération pour le bâti
<i>Taux d'intervention :</i>	35% 30% dans le cas de l'acquisition ou la rénovation de bâti
<i>Critères d'éligibilité pour le financement de bâti</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Projet structurant à destination de la population rurale du Trégor Goëlo, à vocation intercommunale et porté par une collectivité locale - Projet structurant à vocation intercommunale à destination de la population rurale porté par une association soutenue par les collectivités locales ou Pays et dont la pérennisation du projet a été démontrée, - Lien direct entre l'achat et les objectifs de l'opération cofinancée - Fourniture d'un certificat d'un expert qualifié indépendant confirmant que le prix d'achat n'est pas supérieur à la valeur marchande du bien <p>Le bâtiment ne doit pas faire l'objet au cours des dix dernières années d'une subvention nationale ou communautaire</p>
<i>Régimes d'aides concernant cette mesure :</i>	Régimes d'aides notifiés : FRAC, FRACID, Régime Cadre Tourisme,



EDDF, RGT Formation,

<i>Critères de suivi de l'action :</i>			
<i>Indicateurs</i>	<i>Description</i>	<i>Objectifs chiffrés</i>	
<i>De réalisation</i>	Nombre d'équipements expérimentés	10	
	Nombre d'acteurs présents sur les sites portails	50 %	
<i>De résultats</i>	Progression des visites touristiques	20 %	
	Progression des visites de sites Internet touristiques	50 %	
<i>Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :</i>			
<u>Durable</u> : Sensibiliser les publics au respect du patrimoine et des ressources locales.			
<u>Transférable</u> : dans des territoires disposant d'un tourisme basé sur le littoral et intérieur.			
<i>Plan de financement :</i>			
<i>Coût total HT</i>	<i>Dépenses publiques, base HT</i>		<i>Dépenses privées, base HT</i>
	<i>Contributions communautaires</i>	<i>Contributions nationales</i>	
608 500.00 €	213 000.00 €	333 500.00 €	55 000.00 €



Fiche -
Action n° 5 :

Promouvoir les services et les produits des entreprises du Trégor-Goëlo

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

La taille relativement modeste des entreprises du territoire explique en partie le manque d'intégration des nouvelles technologies dans la stratégie de leur développement. Le programme vise à encourager et accompagner les chefs d'entreprises dans l'appropriation progressive des TIC pour favoriser leur compétitivité et leur pérennité.

Il s'agit de sensibiliser les chefs d'entreprises de tous les secteurs professionnels (agriculture, tourisme, services, pêche et ostréiculture, commerce, artisanat, industrie) du territoire à l'impact des TIC pour le développement des activités économiques. De même il s'agit de proposer des offres de formation à la carte auprès des acteurs économiques (selon les disponibilités des chefs d'entreprises) en collaboration avec les chambres consulaires et les organismes de formation.

Les entreprises du territoire peuvent développer de nouvelles parts de marchés en utilisant les TIC. Elles peuvent :

→ se faire connaître et développer la vente en ligne de leurs produits et services et progressivement

→ développer le niveau d'information en direction de ses clients :

- Le format « carte de visite » peut permettre aux entreprises de s'acclimater à Internet. Les entreprises doivent veiller à un référencement efficace par les moteurs de recherche.

- La mise en ligne de catalogue des produits et services et du savoir-faire des entreprises. Celles-ci sont en prise directe avec les besoins des clients et peuvent aussi rechercher de nouveaux partenaires.

- La vente en ligne de services et produits permet aux entreprises d'accéder à un vaste marché potentiel. Afin de bénéficier de ces opportunités, les entreprises doivent se former à la vente en ligne et s'adapter sur le plan de la négociation commerciale, de la logistique, de la facturation, du service après-vente...

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :

- ENQUETES SUR LES BESOINS DE FORMATION
 - Etude des besoins, par secteur d'activité, pour les professionnels du Pays Trégor Goëlo
 - Etude de faisabilité pour la conception de modules de formation à distance, métier ou à thème répondant aux besoins des professionnels
- ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION SUR LES USAGES PROFESSIONNELS DES TIC
 - Formations opérationnelles et spécifiques destinées aux « micro entreprises » (artisans, commerçants, pêcheurs, agriculteurs...) :
 - Approche informatique
 - Formation par thématique métier sur les usages TIC (marketing, travail collaboratif, site Internet, catalogue en ligne, place de marché...)
 - Formation à distance en s'appuyant sur le réseau des cybercommunes et des [P@T](#) (point d'accès à la téléformation)
- ACTION DE CONSEILS INDIVIDUALISES POUR LA CREATION DE SITES, LE SUIVI ET LE DEVELOPPEMENT
 - Formation sur les méthodes de mise en place d'un site Internet :
 - Réalisation du cahier des charges, évaluation du coût de réalisation et de suivi
 - Clés du succès pour le bon fonctionnement d'un site Internet : référencement, sécurité, confidentialité, ergonomie, évolutivité, promotions, suivi statistiques...
 - Appel à un organisme de formation spécialisée ou à des experts spécialisés
- ACTIONS D'INFORMATION, DE FORMATION, DE PROMOTION SUR LES SITES PORTAILS PROFESSIONNELS
 - Informer les entreprises sur les portails existants dans leur secteur d'activité par des ateliers de courtes durées.
 - Information et formation sur les méthodes spécifiques pour la création d'un site portail
- EQUIPEMENTS TIC
 - Matériels informatiques : ordinateurs fixes ou mobiles, graveur, imprimantes, scanner, webcam,



- vidéoprojecteur,
- Matériels électriques : câblage
- Expérimentation de connexion haut débit en zone rurale : Wi-fi, Satellite, Transmission par Infrarouge

Bénéficiaires :	
Evaluation du nombre :	10 sites internet avec vente en ligne 100 sites d'entreprise créés 500 personnes formées et sensibilisées
Types (préciser statuts) :	Chambres consulaires, Associations, Entreprises, Groupements professionnels
Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 48 66 33, Fax : 02 96 48 73 07 info@paystregorgoelo.com
Indication sur le montage financier : le comité de programmation est susceptible de moduler le taux et plafond d'intervention selon les cofinancements obtenus, la nature des projets (étude, investissement matériel, fonctionnement), le statut du porteur du projet et les actions prioritaires.	
Estimations retenues :	300 000 € soit 300 € / personne formée et sensibilisée 1300 € /site d'entreprise créée 2000 € / site avec vente en ligne
Taux d'intervention :	40%
Régimes d'aides concernant cette mesure :	Régimes d'aides notifiés : FRAC, ATOUT, Programme d'innovation, FAF

Critères de suivi de l'action :		
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre de professionnels formés et sensibilisés	500
	Nombre de sites d'entreprises créées	100
	Nombre de sites avec vente en ligne	10
De résultats	Pourcentage des professionnels formés	10 %/an
	Progression des sites portails professionnels	30 %

Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :

Durable : Proposer des contenus de formation en direction des professionnels adaptés aux nouveaux besoins et à l'utilisation de nouveaux équipements TIC à venir ; le nombre de sites créés sur Internet augmente chaque jour, le référencement des nouveaux sites est important et d'autant plus efficace qu'il est mis à jour régulièrement et est structuré au sein de sites portails professionnels.

Transférable : aux territoires ayant des préoccupations communes.

Plan de financement :

Coût total HT	Dépenses publiques, base HT		Dépenses privées, base HT
	Contributions communautaires	Contributions nationales	
64 990.42 €	27 000.00 €	13 000.00 €	27 500.00 €



Fiche -
Action n° 6 :

Renforcer l'expression citoyenne et participative de la population en facilitant par le développement d'expérience innovante l'accès aux informations économiques, sociales, culturelles et environnementales par les TIC

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

L'usage des technologies de l'information et des télécommunications n'est pas aisé pour certains publics. L'appropriation de ces technologies nécessite la maîtrise du matériel, l'apprentissage du travail en groupe, le partage d'informations et l'interactivité.

Les centres multimédias doivent offrir une palette de formations à la carte (cours hebdomadaires, stages intensifs, libre accès...) avec des contenus adaptés aux publics cibles les jeunes et les femmes notamment.

La mise en ligne des formulaires administratifs d'ici 2005 sera l'occasion pour ces cybercentres de sensibiliser le public aux nombreuses autres applications possibles.

L'objectif est de renforcer les dispositifs de formation à l'informatique, à Internet pour tous les publics pour favoriser l'individualisation des formations.

La démocratie participative doit permettre à chaque citoyen d'accéder aux informations dont il a besoin pour échanger. Il s'agit de contribuer à la formation de l'expression citoyenne et participative de la population avec la collectivité et les administrations.

- Faciliter l'information et les échanges : les collectivités locales peuvent simplifier l'accès aux services par l'usage des TIC et des télé procédures.
- Etudier les possibilités de connexions entre les systèmes d'information des services de l'Etat et des collectivités locales afin de rendre des services de proximité à la population.
- Développer la transparence et l'accessibilité des informations à tous les niveaux de la vie économique, sociale, culturelle et politique.
- Créer des activités culturelles utilisant les NTIC dans les zones rurales afin de répondre à des nouveaux besoins
- Etudier la mise en place d'un centre de ressources « environnement » pour informer et sensibiliser les publics sur la préservation de l'environnement et des ressources naturelles en utilisant les NTIC.
- Développer de nouveaux outils permettant l'étude et ou le recueil d'information sur l'environnement en utilisant les NTIC
- Accompagner le développement d'initiative permettant la sensibilisation de la population aux énergies renouvelables, notamment par l'emploi d'outil de communication.
- Mener une étude sur les services des collectivités à proposer aux usagers et les expérimenter sur le territoire.
- Informer et former les responsables associatifs à l'usage des TIC
- Développer les réseaux d'échanges pour créer des liens entre les habitants du Trégor-Goëlo (réseau d'échanges de savoirs, système d'échange local, solidarité, réseau inter génération...).
- Utiliser la télévision locale afin de permettre les échanges entre les acteurs de la vie économique, sociale, associative, d'une part et d'autre part, démocratiser l'accès à la culture (information, exposition, littérature, théâtre, chant,...).

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :

- ENQUETE SUR LES BESOINS DE LA POPULATION
 - Evaluation des besoins de la population : par rapport aux services publics en terme d'échanges électroniques d'informations ou de données (documents administratifs,...)
- ACTIONS D'INFORMATION, DE FORMATION DES PARTICULIERS ET ASSOCIATIFS
 - Actions auprès des particuliers et de professionnels:
 - Formation auprès des citoyens sur les échanges de données avec les services publics et les collectivités



- Diffusion de l'information au travers des cybercommunes et mise en place d'ateliers spécifiques
 - Appui par un animateur ou organisme agréé
 - **Actions auprès des associatifs et de leurs adhérents**
 - Informer et former les associations des possibilités TIC pour leur bon fonctionnement
 - Appui par un animateur ou organisme agréé
- CREATION D'ACTIVITES CULTURELLES UTILISANT ET DEVELOPPANT LES USAGES DES NTIC
 - ETUDE POUR LA CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCE ENVIRONNEMENT:
 - mise à disposition des informations issues des SIG existants sur le Pays du Trégor Goëlo à destination de la population à travers la consultation d'un site Internet traitants par exemple sur les points suivants : Natura 2000, Algues vertes, littoral, berges et rivières, ...
 - ETUDE POUR LA COLLECTE, LA CAPITALISATION ET LA DUFFUSION D'INFORMATION
 - MISE EN PLACE D'EXPERIMENTATION INNOVANTE SUR LA THEMATIQUE ENVIRONNEMENT ET ENERGIE RENOUVELABLE
 - MISE EN ŒUVRE D'EXTRANET POUR LES COLLECTIVITES
 - Conseil auprès des collectivités sur la mise en place d'extranet
 - Etude de faisabilité sur les attentes des citoyens

Bénéficiaires :	
<i>Evaluation du nombre :</i>	15
<i>Types (préciser statuts) :</i>	Communautés de communes, communes, associations
<i>Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :</i>	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 48 66 33, Fax : 02 96 48 73 07 info@paystregorgoelo.com
<i>Indication sur le montage financier : le comité de programmation est susceptible de moduler le taux et plafond d'intervention selon les cofinancements obtenus, la nature des projets (étude, investissement matériel, fonctionnement), le statut du porteur du projet et les actions prioritaires.</i>	
<i>Estimations retenues :</i>	300 000 € soit 20 000 € / formation
<i>Taux d'intervention :</i>	58%
<i>Régimes d'aides concernant cette mesure :</i>	FNADT

Critères de suivi de l'action :		
<i>Indicateurs</i>	<i>Description</i>	<i>Objectifs chiffrés</i>
<i>De réalisation</i>	Nombre de sessions de formations	15
	Nombre de Communautés de Communes équipées	7
<i>De résultats</i>	Progression des visites des sites des collectivités	10 % / an

Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :

Durable : Améliorer les services rendus aux usagers et proposer de nouveaux services selon les besoins des administrés et éviter les déplacements. Adapter les besoins de formation aux attentes des habitants et aux évolutions des équipements à venir.

Transférable : A l'ensemble des territoires puisque les services administratifs seront mis en ligne d'ici 2005 et nous concernent tous.

Plan de financement :			
<i>Coût total HT</i>	<i>Dépenses publiques, base HT</i>		<i>Dépenses privées, base HT</i>
	<i>Contributions communautaires</i>	<i>Contributions nationales</i>	
715 470.00 €	411 470.00€	151 000 €	153 000.00€



Fiche -
Action n° 7 :

Améliorer et développer les services et produits pour la population par les TIC

Objectifs et rapport à la stratégie de développement :

L'usage de nouvelles technologies facilite l'accès aux nouveaux besoins des populations des espaces ruraux. La population de l'espace rural est en moyenne plus âgée qu'en milieu urbain et vit plus souvent éloignée des lieux d'équipements culturels, sportifs et de loisirs.

- Développer les services de proximité ciblés sur les services à la petite enfance, services à l'enfance et adolescence, centre de loisirs, services aux personnes âgées et handicapés ayant traités aux informations suivantes à titre indicatif : existence des services, coordonnées, personnes et organismes relais, connaissance des établissements et organismes, prestations, tarifications, heures d'ouvertures, etc....),
- Développer le télétravail et la formation à domicile pour le public féminin,
- Développer la télésurveillance pour faciliter le maintien des personnes âgées à domicile,
- Faciliter l'accès aux activités de loisirs, de sports et de la culture pour tous les publics : par la mise en réseau des informations sur les activités (conditions d'inscriptions...) et l'agenda des manifestations au service du public et sur les moyens de matériels et de transports, sur les ressources humaines (professionnels, artistes, bénévoles) au service des associations,
- Etudier la mise en place d'un centre de ressources.

- Développer les services et produits liés à tous les types de handicaps: organisation de colloques d'information, expérimentation de nouveaux outils TIC, mise en réseau des acteurs.

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :

- ACTIONS D'INFORMATION, DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DES STRUCTURES DE PROXIMITÉ ET DE LOISIRS, CULTURELLES ET SPORTIVES, MISE EN PLACE DE SITES PORTAILS (LOISIRS, CULTURE, SPORTS)
 - Formation informatique et des usages Internet auprès des professionnels de structures de proximité
 - Conseil sur la mise en œuvre d'un site portail multiservices dédié à toute la population du Pays du Trégor Goëlo (mutualisation des données, mise en forme des contenus, gestion du site, évolution du site...)
- ETUDES D'OPPORTUNITÉ ET DE FAISABILITÉ DE NOUVEAUX SERVICES
 - Concernant les personnes âgées : expérimentation d'un système de télésurveillance par le port d'un « bracelet sécurité »
 - Concernant les enfants et adolescents : étude sur leurs besoins actuels sur les services que peuvent apporter les TIC à leur quotidien
 - Concernant les personnes handicapées : expérimentation d'interfaces pédagogiques pour améliorer la communication des personnes handicapées avec l'extérieur.
 - Information et conseil sur la mise en place du télétravail par des ateliers spécifiques (équipement informatique, connexion Internet, caddie informatique,...)
- ACTIONS DE COMMUNICATION
 - Aide à la promotion du site portail multiservice et projets expérimentaux.



Bénéficiaires :			
Evaluation du nombre :		12	
Types (préciser statuts) :		Communautés de communes, communes, associations, entreprises	
Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :		GAL et GIP -AdT du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 46 66 33, Fax : 02 96 48. 73. 07 info@paystregorgoelo.com	
Indication sur le montage financier : le comité de programmation est susceptible de moduler le taux et plafond d'intervention selon les cofinancements obtenus, la nature des projets (étude, investissement matériel, fonctionnement), le statut du porteur du projet et les actions prioritaires.			
Estimations retenues :		376 890 € soit 10 984,28 € / formation 50 000 € / type d'équipement	
Taux d'intervention :		32%	
Régimes d'aides concernant cette mesure :		Régimes d'aides notifiées : ANVAR, ATOUT	
Critères de suivi de l'action :			
Indicateurs		Description	Objectifs chiffrés
De réalisation		Nombre de sessions de formation pour les professionnels et groupes publics ciblés Nombre d'opérations innovantes	6 6
De résultats		Couverture de la population bénéficiant des services	25 %
Éléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :			
Durable : Permettre à la population de l'espace rural de rester vivre à domicile tout en participant aux activités locales.			
Transférable : au niveau du Pays en recherchant une complémentarité des services urbains et ruraux.			
Plan de financement :			
Coût total HT	Dépenses publiques, base HT		Dépenses privées, base HT
	Contributions communautaires	Contributions nationales	
520 130.00 €	167 630.00 €	180 000.00 €	172 500.00 €



Fiche - Action n° 8 :	Acquérir des compétences
<i>Objectifs et rapport à la stratégie de développement :</i>	
La préparation du programme de développement implique de mettre en place le volet « acquisition de compétence » Leader+ de façon à soumettre une candidature recevable et un dossier éligible au programme LEADER+	

<i>Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :</i>
Préparation du programme de développement, Frais de personnel de l'animateur - coordinateur (salaires + charges sociales), Frais de déplacement relatifs aux réunions de travail, Equipements divers informatiques et fournitures bureau, Actions d'informations des partenaires, des porteurs de projet, Actions de communication sur le programme, objectifs et les résultats attendus, les aides.

<i>Bénéficiaires :</i>	
<i>Evaluation du nombre :</i>	1
<i>Types (préciser statuts) :</i>	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo
<i>Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :</i>	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 48 66 33, Fax : 02 96 48 73 07 info@paystregorgoelo.com
<i>Indication sur le montage financier</i>	
<i>Estimations retenues :</i>	20 683,56 €
<i>Taux d'intervention :</i>	50%
<i>Régimes d'aides concernant cette mesure :</i>	FEOGA-O

<i>Critères de suivi de l'action :</i>			
<i>Indicateurs</i>	<i>Description</i>		<i>Objectifs chiffrés</i>
<i>De réalisation</i>	Nombre d'opérations mises en oeuvre		1
<i>De résultats</i>	Pourcentage d'opérations réalisées		100 %
<i>Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :</i>			
<u>Durable</u> : les opérations mises en oeuvre dans le cadre du programme auront pour objectif de devenir pérenne			
<u>Transférable</u> : le réseau LEADER+ facilitera la transférabilité d'opérations réussies à une échelle plus grande que celle du territoire du Trégor-Goëlo			
<i>Plan de financement :</i>			
<i>Coût total HT</i>	<i>Dépenses publiques, base HT</i>		<i>Dépenses privées, base HT</i>
	<i>Contributions communautaires</i>	<i>Contributions nationales</i>	
20 683,56€	10 341,78€	10 341,78 €	0



Fiche - Action n° 9 :	Animer le programme
<i>Objectifs et rapport à la stratégie de développement :</i>	
L'animation du programme LEADER+ est importante car elle permet d'informer les bénéficiaires sur les possibilités de financement offertes par ce programme européen. L'animateur devra informer l'opinion publique du rôle joué par l'Union Européenne dans le cadre de ce programme et les résultats obtenus.	
Le rôle de l'animateur sera de :	
→ accueillir, conseiller et accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre d'opérations et dans la recherche de financements	
→ rechercher des partenaires pour améliorer la mise en œuvre du programme	
→ effectuer une première évaluation des projets	
→ accompagner et suivre le programme	
→ aider à la mise en réseau à l'échelle nationale et transnationale.	

<i>Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :</i>	
Frais de personnel de l'animateur-coordonateur (salaires + charges sociales)	
Frais de déplacement relatifs aux réunions de travail et à la mise en réseau	
Equipements informatiques et bureautiques	
Fournitures nécessaires	
Actions d'informations des partenaires, des bénéficiaires	
Actions de communication sur le programme, les résultats, les aides	
Frais divers de gestion	

<i>Bénéficiaires :</i>	
<i>Evaluation du nombre :</i>	1
<i>Types (préciser statuts) :</i>	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo
<i>Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :</i>	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 48 66 33, Fax : 02 96 48 73 07 info@paystregorgoelo.com
<i>Indication sur le montage financier :</i>	
<i>Estimations retenues :</i>	332 058,22
<i>Taux d'intervention :</i>	50%
<i>Régimes d'aides concernant cette mesure :</i>	

<i>Critères de suivi de l'action :</i>		
<i>Indicateurs</i>	<i>Description</i>	<i>Objectifs chiffrés</i>
<i>De réalisation</i>	Nombre d'opérations mises en oeuvre	85
<i>De résultats</i>	Pourcentage d'opérations réalisées	95 %

Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :

Durable : les opérations mises en œuvre dans le cadre du programme auront pour objectif de devenir pérenne

Transférable : le réseau LEADER+ facilitera la transférabilité d'opérations réussies à une échelle plus grande que celle du territoire du Trégor-Goëlo

<i>Plan de financement :</i>			
<i>Coût total HT</i>	<i>Dépenses publiques, base HT</i>		<i>Dépenses privées, base HT</i>
	<i>Contributions communautaires</i>	<i>Contributions nationales</i>	
364 400.00 €	182 200.00 €	182 200.00 €	0



Fiche - Action n° 10 :	Gérer le programme
Objectifs et rapport à la stratégie de développement :	
<p>La gestion du programme LEADER+ doit être rigoureuse et efficace. L'Union Européenne permettra le financement d'un nombre important de projets. Chaque dossier devra être géré, suivi et contrôlé sur le plan administratif et comptable.</p> <p>La mise en œuvre du programme nécessite une organisation des procédures transparentes pour tous les partenaires et rapidement applicables pour les utilisateurs.</p> <p>Deux personnes assureront la gestion du programme : un(e) secrétaire et un(e) gestionnaire.</p>	

Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :
Frais de personnel du gestionnaire du programme et du secrétaire (salaires +charges sociales et patronales), Frais de déplacements et frais de tenue, de préparation de réunion sur la gestion, sur le suivi et le contrôle du programme, Equipements informatiques et bureautiques Fournitures nécessaires Frais divers de gestion

Bénéficiaires :	
Evaluation du nombre :	1
Types (préciser statuts) :	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo
Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 48 66 33, Fax : 02 96 48 73 07 info@paystregorgoelo.com
Indication sur le montage financier :	
Estimations retenues :	332 058,22
Taux d'intervention :	49%
Régimes d'aides concernant cette mesure :	

Critères de suivi de l'action :		
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Nombre d'opérations mises en oeuvre	85
De résultats	Pourcentage d'opérations réalisées	95%

Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :

Le secrétariat sera chargé d'appuyer l'animateur et le gestionnaire dans la mise en œuvre du programme. Le gestionnaire appuie les porteurs de projets dans le suivi de leur dossier que le plan administratif et comptable.

Plan de financement :			
Coût total HT	Dépenses publiques, base HT		Dépenses privées, base HT
	Contributions communautaires	Contributions nationales	
368 400.00€	182 200.00 €	186 200.00 €	0



Fiche - Action n° 11 :	Evaluer le programme
<i>Objectifs et rapport à la stratégie de développement:</i>	
<p>Le GAL devra mettre en place une évaluation continue des actions retenues dans le cadre du programme LEADER+.</p> <p>L'évaluation repose sur les indicateurs définis pour chaque action. L'efficacité de l'intervention des fonds européens devra être mesurée et faire l'objet d'une évaluation afin d'apprécier l'impact des opérations menées par rapport aux objectifs fixés.</p> <p>L'évaluation mesure la façon dont les objectifs peuvent être atteints, explique les écarts éventuels et anticipe les résultats de l'intervention. Elle permet de valider les opérations en cours et la pertinence des objectifs retenus.</p> <p>Un observatoire sur l'utilisation des nouveaux savoir-faire et des nouvelles technologies accompagnera le groupe d'action local dans le cadre de l'évaluation. L'observatoire résultera de la mise en réseau des acteurs et des centres de ressources et de compétences locales.</p> <p>A mi-parcours et à la fin du programme le GAL mènera à l'aide d'un cabinet conseils externe deux évaluations.</p>	

<i>Description (modalité d'intervention, investissements et opérations éligibles) :</i>
Missions d'évaluation externe à mi-parcours et en fin de programme

<i>Bénéficiaires :</i>	
<i>Evaluation du nombre :</i>	1
<i>Types (préciser statuts) :</i>	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo
<i>Coordonnées du service ou de la structure chargée de la mise en oeuvre :</i>	GAL et GIP - DL du Pays du Trégor-Goëlo 126, rue de l'Aérodrome, 22300 Lannion Tel : 02 96 48 66 33, Fax : 02 96 48 73 07 info@paystregorgoelo.com
<i>Indication sur le montage financier :</i>	
<i>Estimations retenues :</i>	36 000 €
<i>Taux d'intervention :</i>	50%
<i>Régimes d'aides concernant cette mesure :</i>	

<i>Critères de suivi de l'action :</i>		
<i>Indicateurs</i>	<i>Description</i>	<i>Objectifs chiffrés</i>
<i>De réalisation</i>	Nombre d'évaluation externe réalisée	2
<i>De résultats</i>	Nombre de critères de réalisation atteints	12

<i>Eléments concernant le caractère durable et transférable de l'action :</i>		
<u>Durable</u> : Aide à la décision du GAL dans le choix des opérations : ordre de priorité, durée		
<u>Transférable</u> : à l'ensemble des territoires répondant à cette thématique		

<i>Plan de financement :</i>			
<i>Coût total HT</i>	<i>Dépenses publiques, base HT</i>		<i>Dépenses privées, base HT</i>
	<i>Contributions communautaires</i>	<i>Contributions nationales</i>	
24 000 €	12 000 €	12 000 €	0



Fiche - Action
n° 12 :

Zones d'activités intermédiaires du Pays et Nouvelles Technologies

Objectif et rapport à la stratégie de développement :

L'aménagement numérique des territoires est aujourd'hui une compétence des collectivités territoriales. Le Sénat a voté le 8 avril 2004, en deuxième lecture, l'article L 1425-1 du code des collectivités qui leur donne la possibilité de devenir opérateur d'opérateurs.

Les enjeux sont réels : offrir un accès pour tous à la société de l'information et de la connaissance, rendre les territoires attractifs pour les entreprises ; ce qui passe par un accès haut débit et par une pluralité d'offres de services. L'objectif est clair, éviter la fracture numérique et développer la compétitivité des entreprises en zone rurale.

Pour ce faire, l'objectif opérationnel est que chaque EPCI du Pays du Trégor Goëlo identifie sur son territoire une zone d'activité intermédiaire prioritaire qu'elle dotera d'un équipement d'infrastructures haut débit et d'une offre de services TIC.

Cette action pourra faire l'objet d'un développement d'équipements (infrastructure et services) par la mutualisation des moyens entre les entreprises de la zone d'activité concernée en vue d'atteindre des prestations équivalentes à celles proposées en agglomération.

Elle aura également pour mission d'associer les opérateurs de télécommunications et de services et les collectivités locales pour garantir la bonne réalisation de ce projet.

Expérimenter des technologies alternatives en fonction de la configuration de chaque zone d'activité, de leurs besoins haut débit, mutualiser des services entre les entreprises, à l'échelle d'un Pays, est un moyen d'aboutir à un modèle de développement des TIC en zone rurale pour renforcer l'attractivité en terme d'accueil des entreprises ; modèle qui a pour but d'être transférable sur d'autres territoires.

Un projet pilote appelé " projet T.I.M. Centre Trégor" porté par la communauté de communes du Centre Trégor, subventionné en FEOGA pour la phase étude de faisabilité, en vue de raccorder 4 zones d'activités petites et moyennes et offrir un bouquet de services aux entreprises, est en cours.

C'est en partenariat avec la communauté de communes du Centre Trégor, que nous souhaiterions faire bénéficier les six autres communautés de communes ou agglomération du Pays du Trégor Goëlo de leur avancée. Un groupe de réflexion entre les communautés de communes appuyé par le témoignage de la communauté de communes du Centre Trégor est envisagé pour définir une méthodologie commune et envisager des actions communes.

Outre le caractère innovant et pilote de cette démarche, cette action mettra l'accent sur le partenariat public et privé (collectivités et entreprises).

Description (modalités d'intervention, investissements et opérations éligibles) :

➤ • ETUDES DE FAISABILITE

Ø Analyse stratégique de la zone sur son positionnement, ses côtés attractifs pour les entreprises existantes et futures.

Ø Analyse approfondie des besoins TIC (débit et services) à court terme et à moyen terme en fonction des entreprises déjà implantées et celles qui pourraient l'être.

Ø Analyse des contraintes juridiques et des formalités à remplir.

Ø Recherche de solutions technologiques évolutives et généralisables en partant d'un point d'accès à très haut débit.

Ø Rédaction d'un cahier des charges pour un appel d'offres auprès d'opérateurs (télécoms et services)

Ø Rédaction d'un cahier des charges pour un appel d'offres pour assurer l'animation de la zone d'activité

Ø Dépouillement des deux appels d'offres précités.



➤ • ACCOMPAGNEMENT PAR DES PRESTATAIRES EXTERIEURS POUR

Ø Réaliser l'étude de faisabilité

Ø Animer la zone d'activité (suivi technique lors de l'installation des infrastructures et des services, création d'un comité de pilotage entreprises/collectivités)

➤ • INVESTISSEMENTS LIES A LA CREATION D'UNE OFFRE TIC POUR DES ZONES D'ACTIVITES

Ø Infrastructures :

- De distribution dans le cas de technologies alternatives et expérimentales en zone rurale.

- De télécommunication (réseau local, visiophonie et visioconférence) dans le cas de technologies alternatives et expérimentales en zone rurale.

Ø Services mutualisés par zone d'activité :

- Salle multimédia : salle de réunion, PC de gestion, système de projection multimédia, réseau Wi-fi, possibilités de réaliser des visioconférences

- Sécurité Informatiques et Internet : acquisition d'un serveur central et logiciels adaptés, service de maintenance

- Gestion des réseaux informatiques par une société extérieure

- Création d'un portail économique de la zone d'activité

- Télésurveillance des zones d'activités

➤ • ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRES DES ENTREPRISES

- Organisation de conférences thématiques sur les usages des TIC (usages et services existants et évolution)

- Mise en place de formation au sein de la ZA pour l'utilisation de ces équipements

Bénéficiaires :

Evaluation du nombre : 7

Types (préciser statuts) : Communautés de communes, Communauté d'agglomération, communes, entreprises, association professionnelle

Coordonnées du service ou de la structure chargé de la mise en œuvre de la mesure : GAL et GIP DL du Pays du Trégor Goëlo - 126 rue de l'aérodrome 22300 Lannion - Tél : 02 96 48 66 33 - Fax : 02 96 48 73 07 - mail : info@paystregorgoelo.com

Indications sur le montage financier :

Estimations retenues (coût unitaire X nb opérations) : 350 000 euros

50%

Régimes d'aides concernant cette mesure :

Caisse des Dépôts et Consignation, Conseil Général, Conseil Régional

Critères de suivi de la sous-mesure :

Description	Objectifs chiffrés
Nombre de zone d'activités impliquées	7
Nombre d'opérateurs répondant aux Appel d'Offre	3
Nombre de comité de pilotage par ZA	1 tous les 45 jrs
Respect des calendriers	
Nombre d'entreprises concernées	au moins 5 par ZA
Satisfaction des débits	512 Kbs à 2 Mbs
Services mutualisés aux entreprises	au moins 3
Nouvelles entreprises installées	

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :



Durable : maintien des entreprises existantes et apport de nouvelles technologies

Transférable : expérimentation transférable vers d'autres territoires ruraux -exemple de partenariat public/privé

Plan de financement -chiffres en euros

Dépenses publiques		Dépenses privées
Contribution communautaire	Contributions nationales	
52 000.00€ (50 %)	51 000.00€ (50 %)	0.00€ (0 %)